

FEDERATION INTERNATIONALE D'ESCRIME

---

# CAHIER DES CHARGES

CHAMPIONNATS DU MONDE

JUNIORS ET CADETS

---



Edition décembre 2017

## Sommaire

<b>1. CANDIDATURE</b> .....	page 5
• engagement écrit.....	page 5
<b>1.1 Demande de candidature</b> .....	page 6
• envoi de la demande.....	page 6
• délai de transmission du dossier.....	page 6
• délégué FIE.....	page 6
<b>1.2 Dossier de candidature</b> .....	page 7
• présentation du dossier.....	page 7
• contenu du dossier.....	page 7
• budget prévisionnel.....	page 9
• société en charge de la gestion des résultats des compétitions et des accréditations .....	page10
• arbitrage-vidéo et sans fil .....	page 10
• garanties financières.....	page 10
• pièces à joindre au dossier.....	page 10
<b>2. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES</b> du C.d'O des C.M.....	page 11
<b>2.1 Premières obligations du Comité d'Organisation</b> .....	page 12
• composition du Comité d'Organisation.....	page 12
• calendrier .....	page 12
• plan initial du projet .....	page 12
• programme détaillé de la compétition .....	page 13
• programme type des Championnats du Monde juniors et cadets.....	page 14
<b>2.2 Invitation et prise en charge des officiels de la FIE</b> .....	page 15
<b>2.2.1 Circulaires d'invitation</b> .....	page 16
• invitations des délégations.....	page 16
• invitations des autres personnalités.....	page 16
<b>2.3 Transports – Hébergements - Restauration</b> .....	page 17
• transports.....	page 17
• hébergements.....	page 18
• restauration.....	page 18
<b>2.4 Accréditations</b> .....	page 19
• établissement des cartes d'accréditation.....	page 21
• distribution des accréditations.....	page 23
<b>2.5 Réglementation des accès sur les sites</b> .....	page 24
• règles spécifiques d'accès aux zones de compétition: le « PASS DAY ».....	page 25
• exemples de PASS DAY.....	page 26
<b>3. INFRASTRUCTURES ET LOCAUX</b> .....	page 27
<b>3.1 Les salles de compétition</b> .....	page 28
• salle(s) des phases préliminaires.....	page 28
• design de la salle des phases préliminaires .....	page 30
• schémas directeurs de la salle des phases préliminaires .....	page 31
• salle des phases d'ED et finale.....	page 32
• design de(s) salle(s) des phases d'ED et 1 tribune.....	page 36
• schéma directeur de la salle des phases d'ED et 1 tribune.....	page 37

• design de(s) salle(s) des phases d'ED et 2 tribunes.....	page 38
• schéma directeur de la salle des phases d'ED et 2 tribunes .....	page 39
• salles d'entraînement .....	page 40
• salles de contrôle général des armes et des équipements .....	page 40
<b>3.2 Les locaux administratifs</b> .....	page 41
• salle du Directoire Technique.....	page 41
• bureaux du Comité d'Organisation.....	page 41
• bureaux de la FIE.....	page 42
• local des photocopieurs .....	page 42
• zone pour l'affichage des résultats .....	page 43
• espace de retrait des accréditations .....	page 43
• salles de réunions .....	page 44
<b>3.3 Les autres locaux</b> .....	page 45
• salles de repos et des réunions.....	page 45
• locaux du service médical .....	page 45
• salle des arbitres .....	page 46
• salles pour la presse .....	page 46
• autres salles et espaces.....	page 46
<b>4. LA COMPETITION</b> .....	page 47
<b>4.1 Le Directoire Technique</b> .....	page 48
• personnel affecté .....	page 48
• fonctions .....	page 48
• affectation des pistes .....	page 49
• couleurs et numéros des pistes : compétition individuelle .....	page 50
• couleurs et numéros des pistes : compétition par équipes .....	page 51
<b>4.2 La diffusion des résultats</b> .....	page 52
• mission du personnel affecté.....	page 52
• types d'affichage.....	page 52
<b>4.3 Le personnel de marquage</b> .....	page 63
<b>4.4 Le contrôle des armes et des équipements</b> .....	page 54
• contrôle général .....	page 54
• vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe .....	page 54
• vérifications pendant le tableau 64 et la finale .....	page 54
<b>5. COMMUNICATION, MARKETING ET TELEVISION</b> .....	page 56
<b>5.1 Communications : presse</b> .....	page 57
<b>5.2 Marketing : partenaires et sponsors</b> .....	page 57
<b>5.3 Télévision/radio et médias numériques</b> .....	page 58

<b>5.4 Efforts supplémentaires en communication – marketing et TV</b> .....	page 59
5.4.1 Valorisation de la marque .....	page 59
• logotypes et drapeau de la FIE .....	page 59
• affiches .....	page 59
• plaquette « Programme Officiel » .....	page 59
• publicité sur les tireurs .....	page 59
• signalisation intérieure et extérieure .....	page 60
5.4.2 Sonorisation et communications internes .....	page 60
• sonorisation générale .....	page 60
• communication entre responsables .....	page 60
• signalisation - fléchage .....	page 60
5.4.3 Stands des fournisseurs .....	page 61
<b>5.5 Accueil - Information - Relations publiques</b> .....	page 62
• accueil à l'arrivée .....	page 62
• bureau d'information .....	page 62
• banques et télécommunications .....	page 62
• documentation .....	page 63
<b>5.6 Conseils divers</b> .....	page 64
• service de surveillance - service d'ordre - sécurité .....	page 64
• personnel .....	page 64
• assurances .....	page 64
• photographe officiel .....	page 65
• soirée de clôture .....	page 65
<b>5.7 Costumes des officiels</b> .....	page 65
<b>6 CAHIER DES CHARGES MEDICAL</b> .....	page 66
<b>Introduction</b> page 67	
<b>Synthèse du Cahier des Charges</b> page 68	
<b>Cahier des Charges</b> .....	page 69
• urgences médicales .....	page 69
• traumatologie du sport .....	page 70
• soins de médecine générale .....	page 71
• autres services médicaux .....	page 71
<b>Contrôle antidopage</b> .....	page 72
<b>Délégués médicaux</b> .....	page 73
<b>Autres conditions</b> .....	page 74
• assurance .....	page 74
• panneaux / pancartes .....	page 74
• dossiers médicaux .....	page 74
• mineurs .....	page 74

<b>7. ANNEXES</b> .....	page 75
- 1- engagement de participation en nombre.....	page 76
- 2- autres cahiers des charges à consulter.....	page 78
- 3- tableaux d'affichage électronique.....	page 79
- 4 équipement et matériel pour la salle de réunion des arbitres avant les.....	page 81
- 5 circulaire d'invitation.....	page 82

---

# 1. CANDIDATURE

---

L'organisation des Championnats du Monde Juniors et Cadets est confiée par la FIE à la Fédération Nationale du Pays de la Ville hôte. La Fédération Nationale constituera dans ce but un Comité d'Organisation qui, en totale coordination avec la Fédération Nationale et dès le moment de sa constitution, communique directement avec la FIE, dont il reçoit les instructions.

Dès sa constitution et jusqu'à la fin de sa liquidation, le Comité d'organisation doit se conformer aux Statuts, Règlement Administratif et Cahier des charges de la FIE.

La compétence en dernier ressort sur toute question concernant les Championnats du Monde Juniors et Cadets appartient à la FIE.

---

## Engagement écrit

---

La fédération candidate devra s'engager, devant le Congrès, à respecter les Cahiers des charges de la FIE et ses obligations financières. Un protocole signé entre la FIE et la fédération organisatrice fera état de sa parfaite connaissance de ses obligations (voir lettre type en **annexe**).

**En outre, la Fédération organisatrice devra fournir un engagement écrit du Ministère des Affaires Etrangères garantissant l'octroi de visas à tous les participants des fédérations nationales affiliées à la FIE.**

## 1.1 DEMANDE DE CANDIDATURE

### Envoi de la demande

La demande de candidature doit parvenir au siège de la FIE par la Fédération Nationale un mois avant la 3<sup>e</sup> réunion du Comité exécutif de la FIE organisée au cours de la troisième année civile précédant la date des Championnats du monde juniors et cadets.

La présentation de nouvelles candidatures sera possible uniquement dans les cas suivants :

- un seul candidat le jour du congrès,
- un seul candidat résultant du retrait d'une ou plusieurs candidatures.

La procédure de candidature doit se dérouler selon les statuts de la FIE.

### Engagement

La FIE doit recevoir une lettre de la Fédération candidate stipulant que si elle est élue pour organiser l'événement, elle s'engagera pleinement à respecter l'intégralité du cahier des charges et du Règlement administratif.

### Délégués FIE

Les organisateurs prendront en charge à leurs frais (billets d'avion et hébergement complet), deux (2) visites pendant deux (2) jours de deux (2) délégués de la FIE qui viendront examiner sur place le dossier et les installations.

Les délégués de la FIE pourront visiter le site chaque fois que la FIE considère que c'est nécessaire.

Les délégués suivront le déroulement de l'organisation des compétitions, en collaboration et support du Comité d'Organisation, jusqu'au début du Championnat Junior et Cadet.

Les fonctions de ces délégués sont :

- de vérifier les installations fixes et le projet technique de réalisation du Championnat
- de collaborer avec le Comité d'Organisation pour la recherche, si nécessaire, des solutions qui peuvent permettre le meilleur déroulement des compétitions dans le respect des Règlements FIE
- d'établir selon la proposition et en accord avec le Comité d'Organisation les horaires de début et des finales des compétitions
- d'examiner tous les aspects techniques de l'organisation des transports, des services des fournisseurs spécialisés, de l'accueil, des visas, de l'accréditation, du contrôle des matériels, des hôtels officiels

## 1.2 DOSSIER DE CANDIDATURE

### Présentation du dossier

Le dossier devra être rédigé dans au moins une des trois langues de la FIE : en français, en anglais ou en espagnol.

### Contenu du dossier

- 1 - Dénomination de la compétition
- 2 - Présentation des appuis d'autorités gouvernementales ou locales
- 3 - Nature des financements de la compétition
- 4 - Présentation et caractéristiques de la ville
  - plan de la ville avec situation des locaux ou sites de compétition et des hôtels
  - aéroport, gare de chemin de fer
  - nombre d'habitants, dimension, climat, altitude
  - présentation des grandes compétitions d'escrime ou d'autres disciplines sportives déjà organisées dans cette ville
- 5 - Dates de la compétition, horaires et programmes préalables
- 6 - Description des locaux (avec plans à l'échelle)
  - installations sportives réservées à la compétition et leur situation dans la ville
  - nombre de salles disponibles et leurs dimensions
  - nombre de pistes et leur implantation
  - nombre de spectateurs possible pour les salles d'éliminatoires et de finale
  - locaux spéciaux pour : salle de presse, salles de réunion, contrôle du matériel, contrôle anti-dopage, salle de repos des arbitres, restauration...
  - climatisation...
- 7 - Personnel qualifié
  - managers
  - arbitres
  - techniciens
  - autres auxiliaires
- 8 - Accueil, hébergement, transport, immigration, visas
  - accueil aux aéroports et aux gares de chemin de fer, et distance aux hôtels
  - hôtels et prix
  - immigration, formalités de visas
  - distance entre les hôtels et le lieu de compétition

- transport des escrimeurs, officiels techniques (arbitres, DT, délégués des Commissions), officiels de la FIE et staff de la FIE assuré par le comité organisateur entre les hôtels et le site de compétition

#### 9 - Organisation technique de la compétition

- appareillage technique réglementaire, service informatique et logiciel (société responsable du système de gestion de la compétition), de l'affichage et de la vidéo-arbitrage
- quantité de pistes métalliques (si intervention d' autre société, préciser laquelle)\$\$
- laboratoire de contrôle antidopage accrédité par le CIO

#### 10 - Composition du Comité d'Organisation

- nom du Président et organigramme du Comité d'Organisation
- coordonnées d'un responsable

#### 11 - Service médical prévu par le règlement, règlement administratif et les cahiers des charges de la FIE

- postes médicaux dans les salles de compétition
- une ambulance en permanence près des locaux sportifs
- un hôpital prêt à accueillir les blessés éventuels

#### 12 - Sécurité

- service d'ordre du Comité d'Organisation
- coopération de la police locale

#### 13 - Communications et média

- média : télévision, radio, presse écrite (nationaux et internationaux, TV direct ou indirect, durée...)

#### 14 - Récompenses pour les vainqueurs

#### 15 - Programme culturel

#### 16 - Budget prévisionnel

- noms et types d'activités des principaux partenaires (ils ne peuvent être contraires à la politique ou aux intérêts de la FIE)
- le cadre-type ci-après, présentant les grandes lignes de dépenses et le financement prévisionnel, devra être joint au dossier de candidature.

#### 17 - Protection de l'environnement

## Budget prévisionnel

CHARGES	PRODUITS
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité d'Organisation :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• Comité d'Organisation</li> <li>• secrétariat</li> <li>• officiels</li> <li>• arbitres</li> <li>• hôtesse, interprètes, chauffeurs...</li> <li>• hébergement. transport</li> <li>• accréditation</li> <li>• système des résultats</li> <li>• service médical</li> <li>• service antidopage</li> <li>• sécurité</li> <li>• techniciens</li> <li>• bénévoles</li> <li>• tenues vestimentaires</li> <li>• sonorisation, lumières</li> <li>• connexion Internet haut débit</li> <li>• autres...</li> </ul> </li> <li>- Information/Relations publiques/Promotion :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• invités FIE, officiels et VIP</li> <li>• publicité</li> <li>• cérémonies et réceptions</li> <li>• autres...</li> </ul> </li> <li>- Production télévisée (le cas échéant)</li> <li>- Locaux et équipements :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• locaux, salles</li> <li>• aménagements et équipements</li> <li>• informatique, téléphone, Wi-Fi</li> <li>• décoration</li> <li>• pistes et matériels spécifiques d'escrime</li> <li>• <b>appareil sans fil (optionnel) et arbitrage-vidéo</b></li> <li>• <b>un grand écran de projection (minimum 450 cm x 256 cm)</b></li> </ul> <p style="margin-left: 20px; font-size: small;">un grand écran (minimum 450 cm x 256 cm) haute résolution offrant une bonne visibilité ou une solution équivalente avec un beamer (projecteur) arrière ou avant.</p> </li> <li>- Autres frais :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• nettoyage</li> <li>• électricité et eau</li> <li>• assurances</li> </ul> </li> </ul> <p style="margin-top: 20px;"><b>TOTAL</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenaires publics :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• subventions nationales</li> <li>• subventions régionales</li> <li>• subventions locales</li> <li>• autres...</li> <li>• droit d'engagement des délégations (Se reporter au Règlement administratif pour connaître le montant.)</li> </ul> </li> <li>- Partenaires privés :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• sponsors</li> <li>• fournisseurs officiels</li> <li>• donateurs</li> <li>• autres...</li> </ul> </li> <li>- Ventes diverses :               <ul style="list-style-type: none"> <li>• vente de billets</li> <li>• location de stands</li> <li>• vente de produits dérivés</li> <li>• droits de télévision</li> <li>• restauration</li> <li>• autres...</li> </ul> </li> </ul> <p style="margin-top: 20px;"><b>TOTAL</b></p>

---

## **Société en charge de la gestion des résultats des compétitions et des accréditations**

---

L'organisateur désigne et rémunère la société en charge du système (homologué FIE) de gestion des résultats des compétitions et des accréditations.

---

### **Arbitrage-vidéo, appareil sans fil (optionnel)**

---

**Pour les épreuves individuelles et par équipes des Championnats du Monde juniors et cadets, l'arbitrage-vidéo est obligatoire.** L'utilisation de la vidéo-arbitrage est définie à l'article **o.105** du Règlement d'organisation de la FIE.

Aux Championnats du Monde juniors et cadets, l'appareil sans fil est optionnel aux trois armes.

Les frais inhérents à l'utilisation de l'appareil sans fil et à l'arbitrage-vidéo sont à la charge des organisateurs.

---

### **Garanties financières**

---

Outre l'engagement de respect du Cahier des charges, la Fédération organisatrice s'engage à produire une lettre de garantie de son gouvernement auprès de la FIE, trois mois avant la date des Championnats du Monde Juniors et Cadets

---

### **Pièces à joindre au dossier**

---

- Tous les documents permettant de certifier les informations contenues dans le dossier.
- Le Budget prévisionnel.

Le bureau de la Fédération Internationale d'Escrime reste à la disposition des candidats pour toutes informations complémentaires.

---

## **2. OBLIGATIONS ADMINISTRATIVES ET LOGISTIQUES**

### **du Comité d'Organisation des Championnats du Monde Juniors et Cadets**

---

## 2.1 PREMIERES OBLIGATIONS DU COMITE D'ORGANISATION

**Six mois après le Congrès de la FIE** et la décision d'attribution de l'organisation des Championnats du Monde Juniors et Cadets, la Fédération Nationale organisatrice doit transmettre au bureau de la FIE un dossier présentant la **composition du Comité d'Organisation** et les **coordonnées des principaux responsables**, le **calendrier à appliquer le plan initial du projet** et le **programme de la compétition**, comme détaillé ci-après.

### Suggestion de composition du Comité d'organisation

Président
Président adjoint
Secrétaire
Trésorier

Secrétaire administratif	Contrôle du matériel	Hébergement
Publicité – Promotion	Service médical	Transports
Relations presse	Service d'ordre	Intendance
Accréditation - Inscription	Informatique - Bureautique	Infrastructures - Maintenance
Service chambre d'appel	Affichage - Fléchage	
	Protocole	
	Sonorisation- Télécommunication	

Un responsable désigné devra assumer chacune de ces fonctions en constituant une équipe compétente et suffisante en nombre.

### Calendrier

Ce calendrier de mise en œuvre décrira chronologiquement les différentes phases de la préparation de l'évènement.

Le Comité d'Organisation doit prévoir une réunion avec tous les fournisseurs (système de gestion de résultats et d'accréditation, d'affichage, pistes et appareils, vidéo-arbitrage, système sans fil). Au moins deux représentants de la FIE doivent être présents à cette réunion. Les coûts de cette réunion seront pris en charge par le Comité d'Organisation.

### Plan initial du projet

Ce plan de l'organisation générale détaillée sera soumis au Comité Exécutif de la FIE qui délèguera un Directeur des compétitions aux fins de contrôle et mise au point éventuelle.

---

## **Championnats du monde juniors et cadets Programme détaillé de la compétition**

---

Ce programme, qui sera soumis au Comité Exécutif de la FIE comprendra :

- une réunion avec tous les intervenants des prestations techniques, technologiques et informatiques. Cette réunion sera programmée 48 heures avant le début de la compétition.
- la veille du début des épreuves :
  - réunion des arbitres
  - réunion du Directoire Technique
- la cérémonie d'ouverture avant la première finale
- la cérémonie de clôture avant la dernière finale

La page suivante présente un programme type pour les Championnats du Monde Juniors et Cadets, donnés à titre indicatif. Il peut être modifié dans la mesure où il respecte le nombre de jours consacrés à la compétition, ainsi que les principes suivants :

- chaque jour une épreuve féminine et une épreuve masculine
- de préférence les mêmes armes le même jour

## Programme type des Championnats du Monde juniors et cadets

### 1<sup>er</sup> JOUR - 1<sup>er</sup> avril

Sabre masculin individuel cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale
Fleuret féminin individuel cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale

### 2<sup>e</sup> JOUR - 2 avril

Épée masculine individuelle cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale
Sabre féminin individuel cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale

### 3<sup>e</sup> JOUR - 3 avril

Fleuret masculin individuel cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale
Épée féminine individuelle cadet	Poules – T32 – Demi-finales – Finale

### 4<sup>e</sup> JOUR - 4 avril

COMPÉTITION CADET PAR ÉQUIPES MIXTES
--------------------------------------

### 5<sup>e</sup> JOUR - 5 avril

Sabre masculin individuel junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale
Fleuret féminin individuel junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale

### 6<sup>e</sup> JOUR - 6 avril

Épée masculine individuelle junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale
Sabre féminin individuel junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale

### 7<sup>e</sup> JOUR - 7 avril

Fleuret masculin individuel junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale
Épée féminine individuelle junior	Poules – Tableau préliminaire - T64 – Demi-finales – Finale
Sabre masculin junior par équipes / Fleuret féminin junior par équipes	T64

### 8<sup>e</sup> JOUR - 8 avril

Sabre masculin par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale
Fleuret féminin par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale
Épée masculine junior par équipes / Sabre féminin junior par équipes	T64

### 9<sup>e</sup> JOUR - 9 avril

Épée masculine par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale
Sabre féminin par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale
Fleuret masculin junior par équipes / Épée féminine junior par équipes	T64

### 10<sup>e</sup> JOUR - 10 avril

Fleuret masculin par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale
Épée féminine par équipes junior	T32 – Demi-finales – Finale

## 2.2 INVITATION ET PRISE EN CHARGE DES OFFICIELS DE LA FIE

Conformément au Règlement administratif de la FIE, le Comité d'Organisation a l'obligation d'inviter à **ses frais** les officiels de la FIE suivants :

- le Président de la FIE
- **8** membres du Directoire Technique (y compris 1 Chef du Protocole) désignés par le Comité Exécutif de la FIE, qui doivent arriver minimum 2 jours avant le début des épreuves. Le Président du Directoire Technique doit arriver au moins 4 jours avant le début de la compétition
- **3** membres de la Commission SEMI désignés par le Comité Exécutif de la FIE
- **6** membres de la Commission d'Arbitrage désignés par le Comité Exécutif de la FIE⇨
- **2** membres de la Commission Médicale
- Environ **38** arbitres désignés par la FIE et 8 arbitres du pays organisateur approuvés par la FIE, qui doivent se réunir, avec les délégués de l'arbitrage, 1 jour avant le début des épreuves.

Se référer au chapitre 7 du Règlement administratif en vigueur.

En raison de leurs horaires de travail, tous les officiels techniques (arbitres, Directoire technique et délégués des commissions) doivent être logés le plus près possible du lieu de la compétition, et leur temps de transport ne doit pas excéder 20 minutes. Les organisateurs doivent anticiper les problèmes éventuels de circulation.

Les transports seront à la charge du comité d'organisation.

## **2.2.1 CIRCULAIRES D'INVITATION**

### **Invitations des délégations**

L'inscription des tireurs, des équipes et des officiels s'effectuent exclusivement sur le site Internet de la FIE. Cf. article **o.56** du Règlement de la FIE.

4 mois avant le début des épreuves, le Comité d'Organisation invite toutes les fédérations affiliées à la FIE à participer aux Championnats du Monde Juniors et Cadets. Cette invitation, sera accompagnée de la documentation suivante, qui concerne uniquement des informations obligatoires pour le Comité d'Organisation.

Un modèle de circulaire d'invitation est joint en annexe 5.

### **Invitations des autres personnalités**

Concernant les membres du Comité International Olympique, le Président de la FIE se chargera personnellement de les inviter.

L'invitation des personnalités locales, nationales ou autres reste à l'initiative du Président de la Fédération organisatrice.

## 2.3 TRANSPORTS – HEBERGEMENTS - RESTAURATION

### Transports

- mise en place d'un réseau de navettes entre :
  - les hôtels officiels et le lieu de compétition (à la charge du comité d'organisation)
  - les hôtels officiels et le lieu d'entraînement (Idem)
  - les hôtels et la gare et/ou l'aéroport, selon les horaires d'arrivée communiqués par les délégations
- des horaires précis seront distribués lors de la remise des accréditations, et affichées dans le hall de chaque hôtel officiel des Championnats du Monde Juniors et Cadets et sur les lieux de la compétition. Ils doivent être respectés.
- les délégations qui le souhaitent pourront louer à leur frais des véhicules.
- un service de taxi devra, si possible, être assuré sur le site de la compétition.

A la charge du comité d'organisation :

- Une voiture avec chauffeur pour le Président de la FIE.
- Une voiture avec chauffeur pour le Secrétaire général de la FIE.
- un mini-bus de 10 places, avec chauffeur, pour le Comité Exécutif. Cette navette effectuera le trajet entre la salle de compétition et l'hôtel deux fois le matin et deux fois le soir. Les horaires seront déterminés par la FIE.
- un mini-bus de 10 places, avec chauffeur, pour le personnel de la FIE. Cette navette effectuera le trajet entre la salle de compétition et l'hôtel deux fois le matin et deux fois le soir. Les horaires seront déterminés par la FIE.
- un bus avec un nombre suffisant de places pour le Directoire technique et les délégués des Commissions SEMI et Médicale.

Un bus avec un nombre suffisant de places pour les délégués de la Commission d'arbitrage et les arbitres.

Des moyens de transport adaptés pour le personnel technique (gestion de la compétition, escrime sans fil, arbitrage-vidéo, tableaux d'affichage et affichage électronique des résultats, etc.)

Les horaires de transport doivent être convenus avec le Directeur des compétitions lors des préparatifs, mais le responsable transport doit prévoir la possibilité de les modifier, s'il en est notifié, la veille au soir. En règle générale, deux départs dans chaque sens entre l'hôtel et le lieu de la compétition doivent être planifiés. Le matin, les premiers transports depuis l'hôtel doivent arriver sur le lieu de la compétition au moins une heure avant le début de la première compétition.

Un véhicule doit être disponible en permanence pendant la compétition pour transporter les officiels techniques et le personnel technique en cas d'urgence.

---

## **Hébergements**

---

- le Responsable du Comité d'Organisation chargé de cette mission doit veiller à ce que tous les participants soient convenablement logés.
- celui-ci aura préalablement négocié des tarifs préférentiels par rapport au prix d'une réservation privée.
- concernant les invités, le Responsable des hébergements devra contrôler que les réservations soient bien effectuées, ceci, même si ces réservations ont été faites par les intéressés.

---

## **Restauration**

---

L'organisation « non-stop » des épreuves nécessite la présence permanente d'une restauration à prix abordable sur le site de compétition :

- bar et vente de boisson,
- sandwiches et restauration rapide,
- restauration « classique ».

Le Comité Exécutif et le personnel de la FIE auront accès à l'espace de restauration prévu pour les officiels techniques.

## 2.4 ACCREDITATIONS

La société qui a la responsabilité de la gestion des résultats de la compétition administre le système d'accréditation.

L'accréditation remplace toute forme de pointage.

### QUOTAS

Les accréditations des athlètes, officiels des fédérations nationales et officiels hors-quotas, sont établies à partir des inscriptions effectuées sur le site Internet de la FIE par les fédérations nationales.

**Les inscriptions et accréditations sont closes au plus tard 15 jours avant la date de la 1<sup>ère</sup> épreuve des championnats. Pour toute inscription/accréditation hors délai d'un athlète (dans le quota) ou d'un officiel (dans le quota ou hors du quota), une amende de 150 euros sera infligée.**

#### a) Athlètes

Le nombre d'athlètes pouvant être accrédités à chaque arme est déterminé par les articles o.42 et o.65 du Règlement pour les épreuves.

#### b) Officiels des Fédérations nationales

Ce sont les : chefs de délégation, entraîneurs, service médical, personnel technique, accompagnateurs. **Quota par fédération : 75%** du nombre des tireurs engagés **aux épreuves individuelles** des Championnats du monde. 1 athlète inscrit à plusieurs compétitions compte pour 1 athlète et non pas pour plusieurs.

Dans le cas où un officiel X d'une délégation quitte les championnats et est remplacé par un officiel Y de la même délégation, l'officiel Y peut recevoir une accréditation si et seulement si l'officiel X a restitué son accréditation.

#### c) Officiels hors quota ci-dessus :

- Le Président et le Secrétaire général de chaque Fédération
- Les membres d'honneur de la FIE
- Les membres du Comité Exécutif de la FIE
- Les Présidents des confédérations de la FIE
- Les membres des Commissions de la FIE
- Les membres des Conseils de la FIE

#### d) Presse/medias

Les accréditations s'effectuent auprès de la FIE.

#### e) Fédération organisatrice

Il est accordé :

- un quota de 50 accréditations pour les officiels ;
- un quota de 30 accréditations pour les VIP.

Les bénévoles et le personnel d'organisation sont accrédités en plus de ces quotas.

#### f) FIE

Le nombre suivant d'accréditations est prévu pour la FIE :

• Membres du Comité exécutif	23 + leurs conjoints
• Membres d'honneur	35 + leurs conjoints
• VIP	30
• Directoire Technique	7
• Délégués Commissions (arbitrage, SEMI, Médicale)	11
• Arbitres	46
• Personnel FIE	14
• Invités de la FIE	20

La FIE se réserve le droit de délivrer toute accréditation qu'elle jugera nécessaire. Toute demande spécifique doit être adressée à la FIE pour accord.

## Etablissement des cartes d'accréditation

### Exemple de recto :

 <b>CHAMPIONNATS DU MONDE</b> <i>dates de la compétition</i>	logo des championnats
photographie (30x40mm)	<b>CHD</b>
NOM PRENOM Nationalité	drapeau de la nationalité
Chef de la délégation	
Zones d'accès : 1 - 2 - 3 - 5	

**Exemple de verso :**

<i>bandeau publicitaire</i>	<b><u>Zones d'accès :</u></b> 0 - Tout accès 1 - Zone de compétition 2 - Zone d'entraînement 3 - Zone administrative 4 - Zone de presse 5 - Zone de restauration 6 - Zone du Directoire Technique 7 - Zone VIP 8- T1 - Tribune Présidentielle 9-T2 - Tribune autorité sport. 10- T3 – Tribune famille escrime
	<b><u>Comité d'organisation :</u></b> Tél : +323 654 4444
	<b><u>Bureau d'information :</u></b> Tél : +323 654 3333

(Comité d'Organisation)
-------------------------

**Support** : cartes plastifiées avec cordon,

**Dimensions** : format A7 (105 x 75 mm)

**Couleurs** : pas d'exigences particulières

**Informations au recto :**

- nom et logo de la compétition
- logo de la FIE
- photographie d'identité
- nom, prénom et nationalité du participant, avec le drapeau de sa nationalité sauf les officiels et les arbitres FIE qui auront le logo de la FIE.
- catégorie du participant, à choisir dans la liste suivante qui reste non exhaustive

**Informations sur le verso :**

- liste des zones d'accès
- le numéro de téléphone du Comité d'Organisation
- le numéro de téléphone du Bureau d'information
- la signature de l'autorité
- un bandeau publicitaire

---

## **Distribution des accréditations**

---

Les accréditations seront distribuées aux chefs de délégation sur présentation des pièces d'identités (passeports...) de chaque membre de leur délégation, après paiement des droits d'engagement.

Le système restera opérationnel durant toute la compétition afin de pouvoir créer de nouvelles accréditations.

## 2.5 REGLEMENTATION DES ACCES SUR LES SITES

L'accès à tous les sites de compétition sera exclusivement réservé aux détenteurs d'une carte d'accréditation, hormis les tribunes ouvertes aux spectateurs, aux conditions suivantes :

	accueil et zone d'information
<b>0</b>	Tout accès
<b>1</b>	salle de compétitions éliminatoires salle de compétition couleur salle de finale zone d'appel des tireurs salle de contrôle des armes local du service médical
<b>2</b>	salle d'entraînement
<b>3</b>	bureaux de la FIE bureau de la Fédération Organisatrice bureaux du Comité d'Organisation
<b>4</b>	salle de conférence de presse salle de presse
<b>5</b>	salle de restauration
<b>6</b>	salle du Directoire Technique salle de repos des officiels salle de repos des arbitres salle de réunion local du service médical
<b>7</b>	salon VIP
<b>8</b>	<b>T1</b> - Tribune Présidentielle et VIP
<b>9</b>	<b>T2</b> – Tribune membres des Commissions, officiels et arbitres désignés
<b>10</b>	<b>T3</b> – Tribune famille de l'escrime : athlètes et membres des délégations,

L'accès au site des différentes catégories de participants se traduit donc par le tableau suivant :

**Catégories des participants**
**Zones d'accès**

<b>FIE</b>	Comité Exécutif, Président d'Honneur, personnel FIE dont photographe, TV, presse, commentateurs, live streaming, Clean sport, assistant(e)s	<b>0 8</b>
<b>INVFIE</b>	Invité FIE	<b>2 3 4 5 7 8</b>
<b>MH</b>	Membres d'Honneur FIE	<b>2 3 4 5 7 8</b>
<b>MCFIE</b>	Membres des Commissions et Conseils FIE	<b>2 3 4 5 9</b>
<b>VIP FIE</b>	VIP, sponsor	<b>2 3 4 5 7 8</b>
<b>PFN/SGFN</b>	Présidents et SG FN	<b>2 3 4 5 8</b>
<b>OF</b>	Officiels désignés (DT, délégués)	<b>1 2 3 4 5 6 7 9</b>
<b>OF</b>	Chef du protocole	<b>0 8</b>
<b>ARB</b>	Arbitre	<b>1 2 3 4 5 6 7 9</b>
<b>CHD</b>	Chef de délégation	<b>1 2 3 4 5 6 10</b>
<b>ATH</b>	Athlète	<b>1 2 3 4 5 10</b>
<b>ENT</b>	Entraîneur	<b>1 2 3 4 5 10</b>
<b>TCHF</b>	Technicien FN	<b>1 2 5 10</b>
<b>MEDFN</b>	Médical FN	<b>1 2 3 4 5 10</b>
<b>INVFN</b>	Invité FN	<b>2 3 4 5 10</b>
<b>ORG</b>	Membre du Comité d'organisation	<b>0 9</b>
<b>VIPCOL</b>	VIP Comité d'organisation	<b>2 3 4 5 7 8</b>
<b>MED</b>	Service médical, antidopage	<b>1 2 3 4 5 6 9</b>
<b>S</b>	Sécurité, gardes du corps	<b>0 8</b>
<b>BEN</b>	Bénévoles piste, transport, protocole, hôtel, hôtesse, presse, etc	<b>1 2 3 4 5 6 10</b>
<b>WKF</b>	Ouvriers	<b>1 2 3 5</b>
<b>WKF</b>	Personnel local	<b>0</b>
<b>VEN</b>	Personnel de vente	<b>2 3 5 10</b>
<b>TCH</b>	Technicien de la compétition	<b>1 2 3 5 6 10</b>
<b>PR, PH, NR, TVR</b>	Presse, photographe, radio, TV, y inclus des FN et du CO	<b>1 2 3 4 5</b>

**Catégories des participants**
**Zones d'accès**


---

### Règles spécifiques d'accès aux zones de compétition :

#### le « PASS DAY »

---

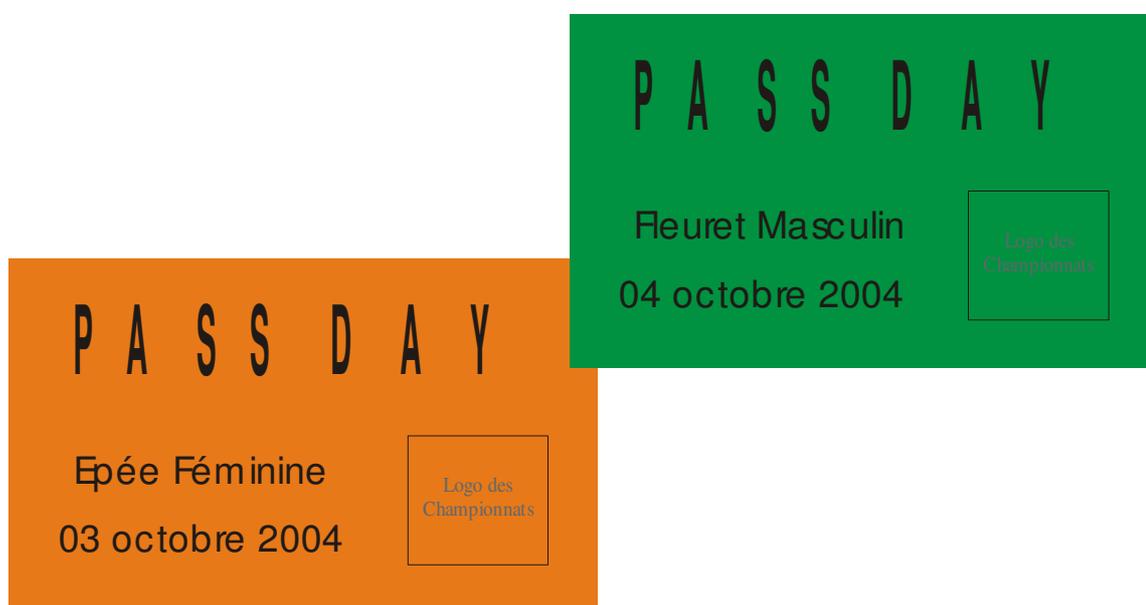
- une carte ou un bracelet « PASS DAY » sera facultatif et établi avec la FIE pour permettre aux participants de la journée d'accéder à la salle des éliminations directes et à la salle de finale, uniquement aux horaires prévus.
- ces cartes, ou ces bracelets, seront distribuées la veille et/ou le matin de la journée de compétition, et seront valables uniquement pour la journée.
- ils auront une couleur différente pour chaque jour.

- ces PASS DAY seront distribués aux personnes suivantes :
  - tireurs
  - entraîneurs
- sur la page suivante : exemples de cartes « PASS DAY ».

Pour les épreuves par équipe des cartes similaires seront créées.

### Exemple de PASS DAY

carte PASS DAY :



bracelet PASS DAY:



---

## 3. INFRASTRUCTURES ET LOCAUX

---

Les locaux destinés aux épreuves doivent disposer des aménagements suivants :

- climatisation pour garantir une température comprise entre à 17 et 20 degrés.
- éclairages des pistes ou autres ~~non éblouissants~~ non vacillants et conformes aux exigences de la télévision
- décoration sobre et de bon goût (drapeaux des nations participantes, lumières, décoration florale...)
- vestiaires, douches, sanitaires...

L'installation d'une **sonorisation** adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des championnats (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...).

**L'organisateur doit s'informer auprès des différents prestataires et intervenants de leurs besoins en électricité (positionnement, nombre, puissance, voltage, type de fiche...)**

Les Championnats du Monde Juniors et Cadets, compétitions de la FIE, doivent être organisées exclusivement avec du matériel et des équipements homologués par la FIE, tels que :

- Pistes d'escrime
- Appareils de signalisation et enrouleurs
- Système de gestion des compétitions
- Tableaux d'affichage électronique
- Appareils sans fil (optionnel)
- Equipement pour la vidéo-arbitrage
- Equipement pour le contrôle des armes et de l'équipement

## 3.1 LES SALLES DE COMPETITION

Le déroulement de la compétition pour chacune des armes comporte 3 phases :

- les phases préliminaires (tour de poule et tour préliminaire d'élimination directe).
- les phases d'élimination directe, à partir du tableau 64.
- les phases finales, à partir des demi-finales.

Ces 3 étapes de la compétition pourront se dérouler selon plusieurs configurations des salles :

- 3 salles, une pour chaque phase.
- 2 salles, les phases d'élimination directe et de la finale étant regroupées dans une seule salle.

Le choix de la configuration dépend de la demande et de l'efficacité télévisuelle.

L'emplacement et les couleurs des pistes doivent être scrupuleusement respectés.

### Salle(s) des phases préliminaires

- **24** pistes au minimum pour la compétition.
- ces pistes, posées sur un **sol souple**, peuvent être réparties dans plusieurs locaux à condition qu'ils soient proches les uns des autres et fassent partie du même ensemble.
- chaque piste devra être équipée d'**1 appareil de signalisation** et de **2 enrôleurs**, l'ensemble étant bien évidemment conforme aux normes FIE.
- une zone réservée avec des chaises pour les tireurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste en dehors de la zone de combat.
- la **zone d'arbitrage sera de 3m50 au minimum**.
- toutes les pistes doivent être entourées de barrières
- les pistes devront être numérotées.
- un ou plusieurs postes médicaux devront être disposés avec le personnel compétent.
- un service d'ordre devra assurer la bonne circulation des personnes et veiller à ce que seuls les tireurs en match et l'arbitre soient dans l'aire de combat.
- les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant 8 pistes et les **distances minimums à respecter**.

#### **Accessibilité**

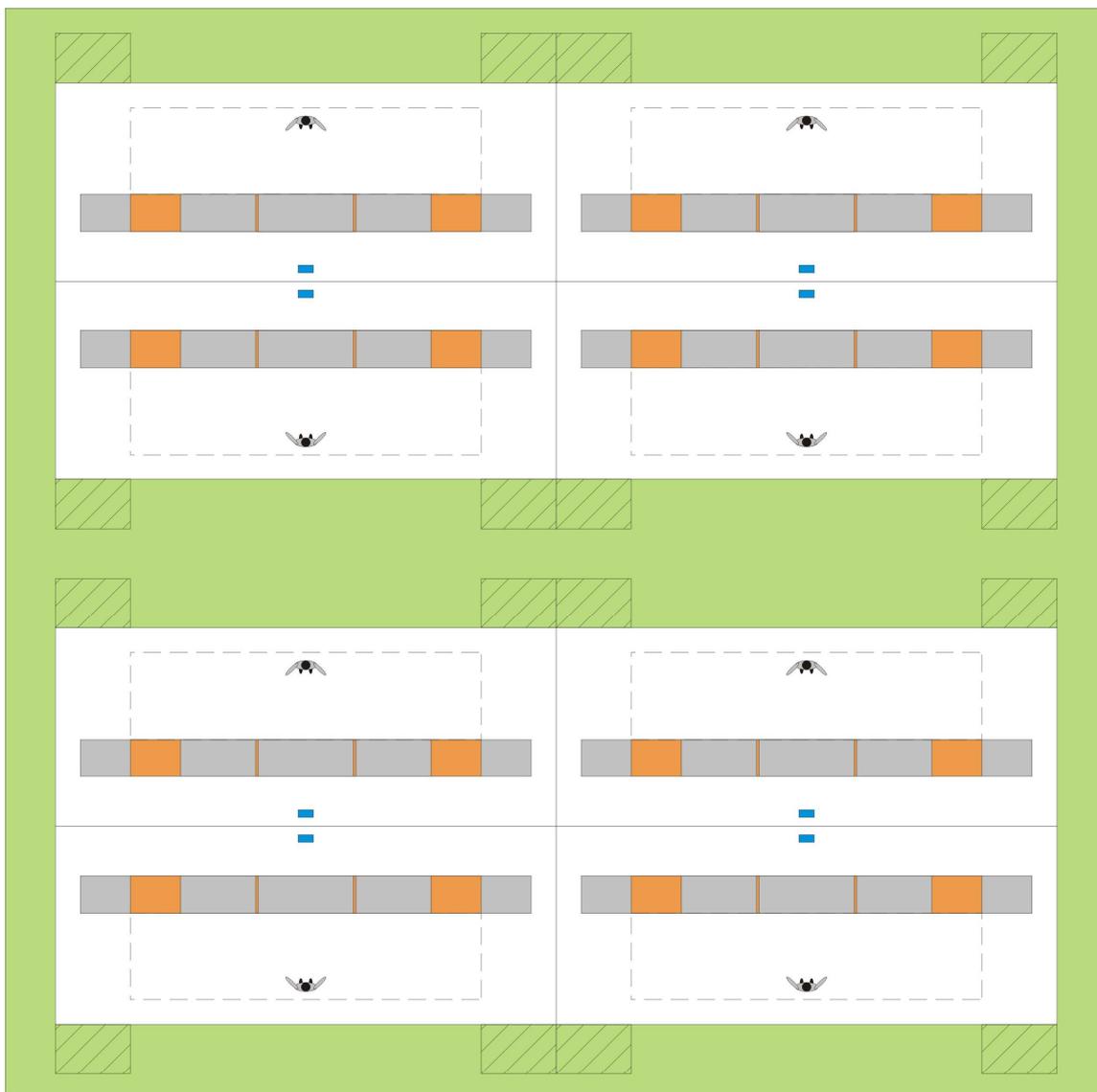
Cette salle ou ces salles seront accessibles à tous (public, tireurs, entraîneurs, officiels...) dans les espaces prévues pour chaque catégorie.

**WiFi**

Une connexion WiFi dédiée et performante doit être à la disposition de toutes les personnes accréditées. Une connexion WiFi sera également, si possible, à la disposition des spectateurs. La connexion WiFi sera gratuite pour les officiels, mais pourra être payante pour les spectateurs et les délégations.

Afin d'assurer une connexion de qualité, l'organisateur doit prévoir une connexion d'au moins 100 Mbps réservée uniquement à cette fin, et installer tous les équipements nécessaires pour assurer une connexion performante n'importe où dans les salles. Les organisateurs doivent mettre en place une organisation spécifique pour distribuer/vendre les connexions et disposer du personnel nécessaire pour assurer la maintenance technique et le support utilisateur.

## Design de la salle des phases préliminaires

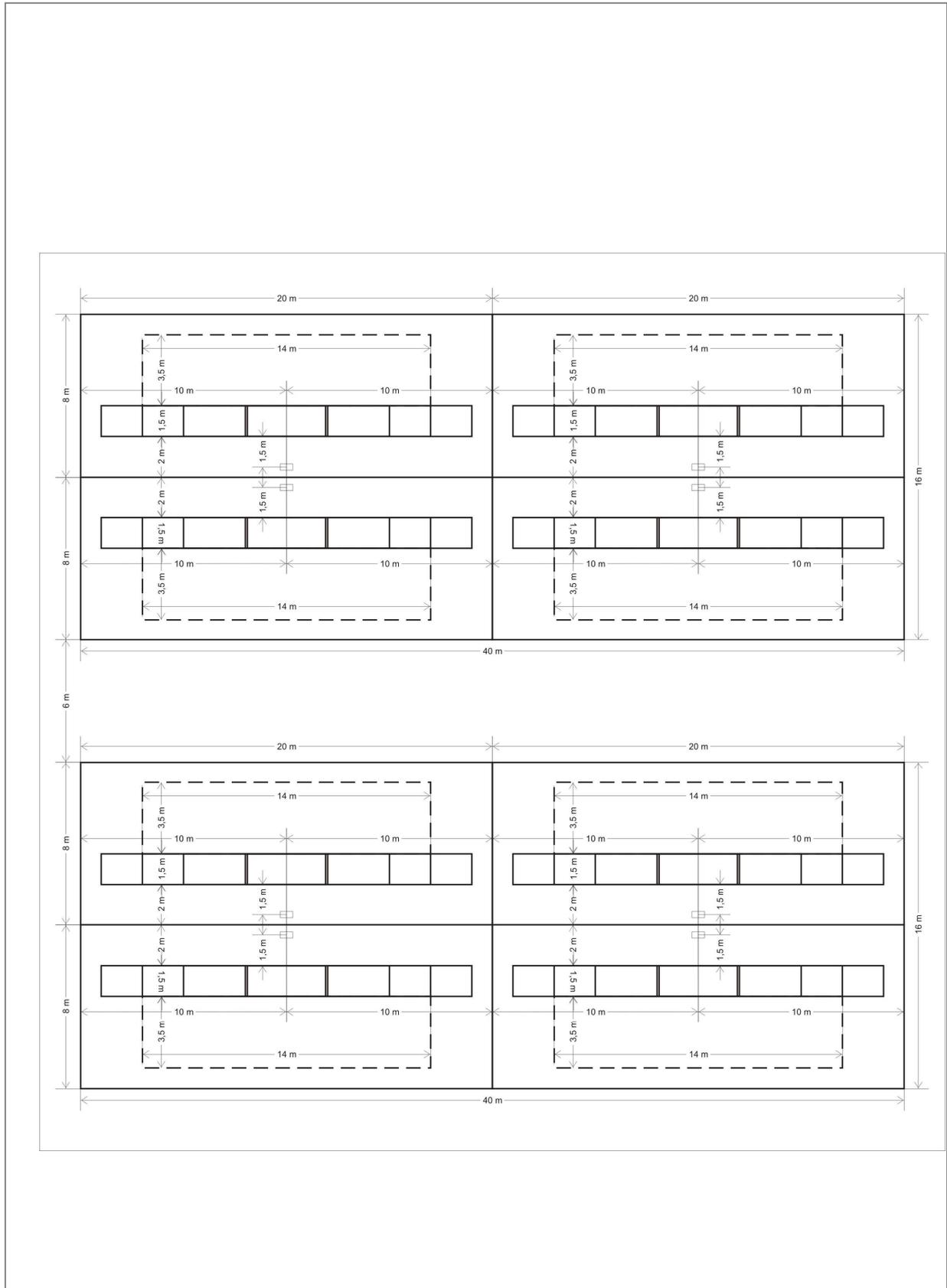


tribune  
 aire de combat limitée par des barrières ou panneaux publicitaires

zone d'arbitrage (vierge de tout obstacle)  
 zone de circulation

placement des équipes (barrières et chaises)  
 appareil de signalisation

## Schéma directeur de la salle des phases préliminaires (dimensions)



---

## **Salle des phases d'élimination directe et de la finale**

---

- **4 pistes en couleur** installées sur des moquettes bleu marine, dont **1 piste de finale** sur un podium au centre de ces 4 pistes, équipées de l'arbitrage-vidéo.
- **les 4 zones** devront mesurer approximativement **20 mètres de long par 8 mètres de large**.
- **1 zone d'environ 40 mètres de long par 4 mètres de large minimum** s'intercalera entre les autres pistes de couleur pour accueillir le podium de finale (comme dessiné sur le schéma directeur suivant).
- chaque piste devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
  - un appareil de signalisation et 2 enrouleurs. Un **appareil sans fil (optionnel)** selon les obligations réglementaires de la compétition (voir page 10)
  - un tableau d'affichage électronique pour chaque piste, double-face si les gradins sont des deux côtés, affichant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (voir le schéma en annexe).
  - ces 4 tableaux doivent être visibles et lisibles pour chaque spectateur et de n'importe quelle place de la tribune.
  - un tableau d'affichage électronique indiquant les matchs et les horaires du tableau 32, voir du tableau 64 (voir le schéma en annexe).
  - des appareils de signalisation avec enrouleurs de réserve doivent être prévus.
    - un emplacement pour la caméra de l'arbitrage-vidéo située toujours du même côté que l'arbitre (à l'extérieur de l'aire de combat).
    - un poste arbitrage-vidéo situé du même côté que l'arbitre.
      - la salle des phases d'élimination directe doit comporter au moins quatre pistes équipées de l'arbitrage-vidéo ; 4 pistes supplémentaires équipées de l'arbitrage-vidéo peuvent être ajoutées (facultatif).
      - une zone d'échauffement distincte, comportant au moins 4 pistes, pour les tireurs s'échauffant avant leur prochain match.
- un écran géant doit être prévu pour l'affichage simultané de la vidéo-arbitrage des 4 pistes en couleur et de la piste des finales.
- l'équipement nécessaire et la configuration de cette salle devront être conformes aux directives citées au préalable séparément lors la description des salles des 4 pistes de couleur et de la finale.
- avant la phase finale, pour une meilleure visibilité de l'aire de combat, le matériel qui n'est plus nécessaire pour le bon déroulement de la finale devra être retiré.

- les schémas directeurs suivants présentent la disposition d'une salle comportant les 5 pistes et les **distances minimums à respecter**.
  
- pour les épreuves par équipes, une zone réservée avec des chaises pour les tireurs et leurs entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste, à l'extérieur de l'aire de combat
  
- pour les épreuves individuelles, une zone réservée avec des chaises pour les tireurs et leurs entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste, à l'extérieur de l'aire de combat
  
- lors de la minute de repos entre chaque manche, deux bénévoles apporteront une chaise pour que les deux tireurs puissent s'asseoir. Les chaises doivent être enlevées par les bénévoles à la fin de la minute de repos.
  
- la **zone d'arbitrage sera de 3m50 minimum**.
  
- toutes les aires de combat devront être entourées de barrières.
  
- des zones avec des tables et des chaises devront être aménagées pour :
  - les représentants du Directoire Technique
  - le service médical
  - les délégués de la FIE
  - la gestion des tableaux d'affichage
  - la presse
  
  - la personnel en charge du Protocole (présentateur, coordinateur musical)
  
- une **installation « sono » avec micro** sera mise à la disposition du Directoire Technique.
  
- un **service d'ordre** assurera la bonne circulation des personnes et veillera à ce que seuls les tireurs et l'arbitre soient dans l'aire de combat, et que seules les personnes autorisées soient présentes dans la salle de compétition (officiels, arbitres, techniciens, photographes...).
  
- cette salle devra disposer de gradins ou tribunes pouvant accueillir le nombre de spectateurs attendus.

La **chambre d'appel** pourra se trouver à l'intérieur de la salle de compétition mais elle devra être clairement délimitée et son accès devra être contrôlé. Elle devra comprendre un emplacement pour le **contrôle des armes** et des chaises **pour les tireurs et les arbitres en attente** dans des espaces de couleurs différentes.

Il serait préférable que cette chambre d'appel se situe dans une salle ou un couloir contigu à la salle des finales. Sa surface doit être de 120 m<sup>2</sup> afin d'accueillir les athlètes de 8 équipes.

#### Accessibilité

- les officiels
  - les arbitres
  - les techniciens
  - les tireurs appelés et leurs entraîneurs
  - le personnel des différents médias
  - les médecins et kinés
- 
- **Piste de la finale** : • de 1,50 m à 2 m de large.

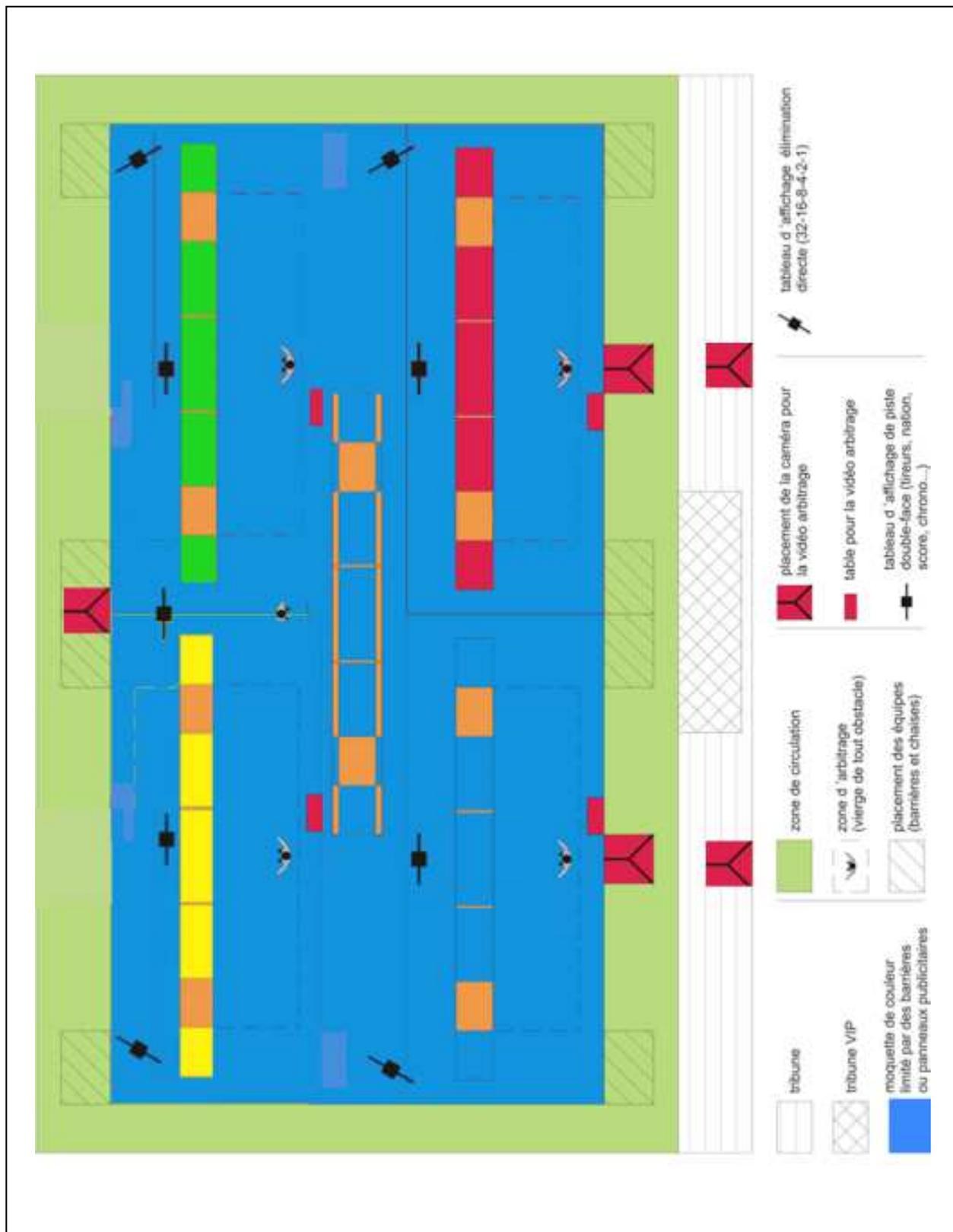
- longueur : 18m.
  - sur 1 podium de 30 à 50 cm de hauteur, avec les sécurités latérales nécessaires de 25 cm minimum, non conductrices, et des plans inclinés en bout de piste.
  - la zone d'arbitrage se situera à 4m50 minimum de la piste de la finale.
- la piste de la finale devra être équipée du matériel suivant, conforme aux normes FIE :
- un appareil de signalisation et 2 enrouleurs.
  - un tableau d'affichage électronique, double-face si les gradins sont des deux côtés, affichant les noms et nationalités des tireurs, le score, les manches, les cartons, le temps, la priorité (voir le schéma en **annexe**).
  - 2 chronomètres de grande taille en bout de pistes ou 2 répéteurs.
  - une installation appropriée de plusieurs jeux de répéteurs de signalisation sera réalisée pour une bonne vision de l'arbitre et du public.
  - un tableau d'affichage électronique indiquant les matchs et les horaires du tableau de 4, suffisamment grand pour être lu par les derniers rangs du public (voir le schéma en **annexe**).
- Un emplacement pour la caméra de l'arbitrage-vidéo située du même coté que l'arbitre à l'extérieur de l'aire de combat.
  - Une connexion Wi-Fi performante pour les délégations. L'organisateur peut facturer cette prestation aux délégations.
  - Une connexion Internet de 100 Mo minimum pour la diffusion en continu.
  - La publication en ligne des résultats est obligatoire.
- pour les compétitions par équipes, une zone réservée aux tireurs et aux entraîneurs sera aménagée à chacune des extrémités de la piste à l'extérieur de l'aire de combat (avec 5 chaises dans chacune d'elles).
- un **poste d'arbitrage vidéo** situé du même côté que l'arbitre.
- une **installation « sono » de qualité** devra être installée :
- un micro pour le Directoire Technique.
  - un micro sans fil pour l'arbitre.
  - un ou deux micros sans fil pour les présentateurs.
  - la diffusion des hymnes nationaux et de la musique d'ambiance.
- un podium pour la cérémonie de remise des prix pour les épreuves individuelles et par équipes, avec des marches suffisamment larges pour accueillir les équipes.
- un **dispositif pour hisser les 4 drapeaux** des nations représentées sur le podium.
- une **zone d'échauffement** indépendante pour les tireurs attendant de disputer la finale
- un emplacement pour la presse et les caméras de télévision (voir cahier des charges spécial presse en **annexe**).
- une décoration élégante de la salle :
- le drapeau de la FIE et le drapeau du pays organisateur, entourés des drapeaux de toutes les nations participantes.
  - tapis, décorations florales...

- l'emplacement et les dimensions des publicités seront soumis à la FIE conformément aux règles de celle-ci.

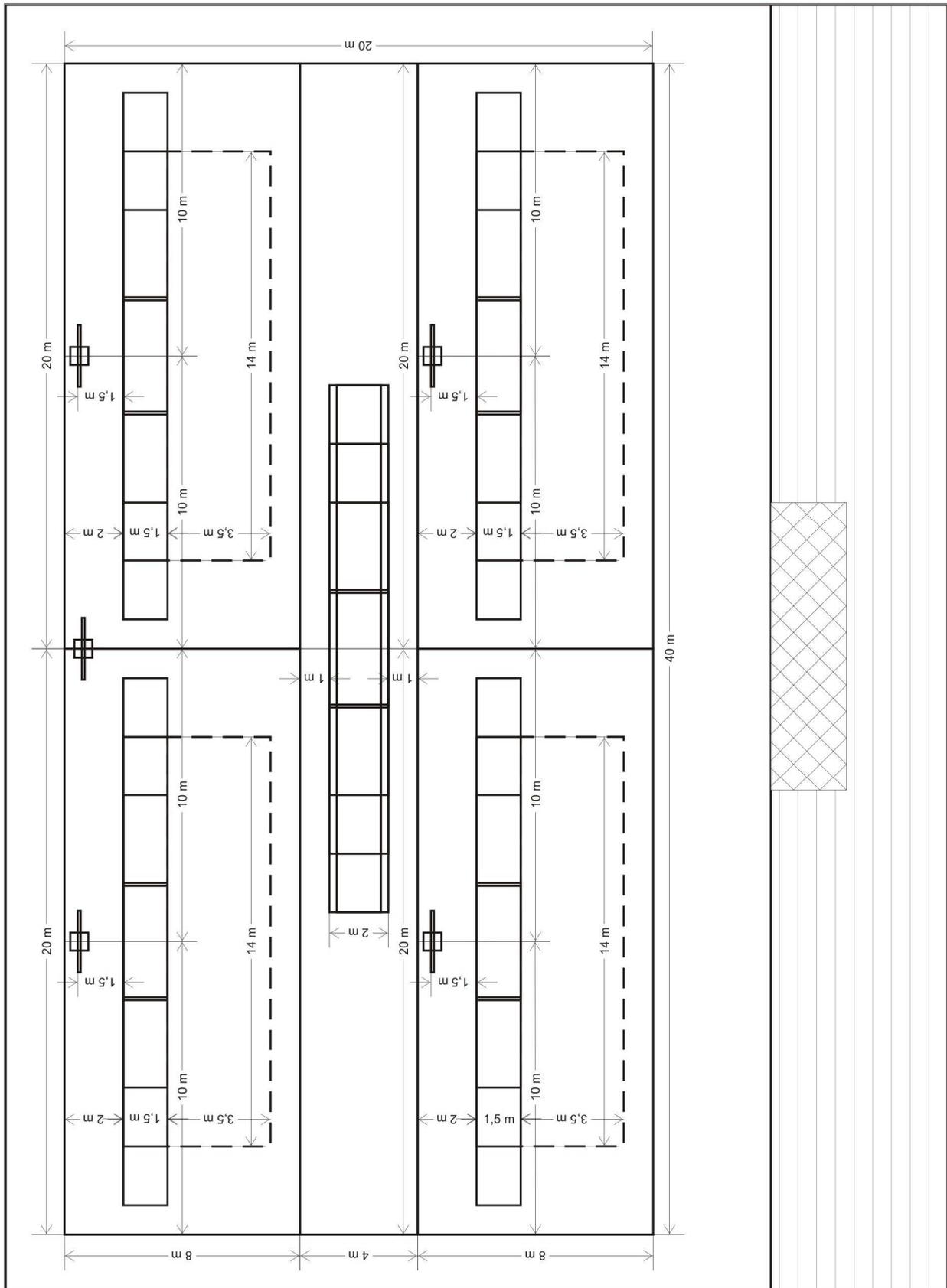
### **Accessibilité**

- les officiels
- les arbitres
- les techniciens
- les tireurs appelés
- les entraîneurs pendant la minute de pause de la compétition individuelle
- les tireurs et leur entraîneur pendant la compétition par équipes
- les médecin et kinés de chaque délégation qui disposeront d'un espace clairement délimité
- les photographes de la presse qui disposeront d'un espace clairement délimité

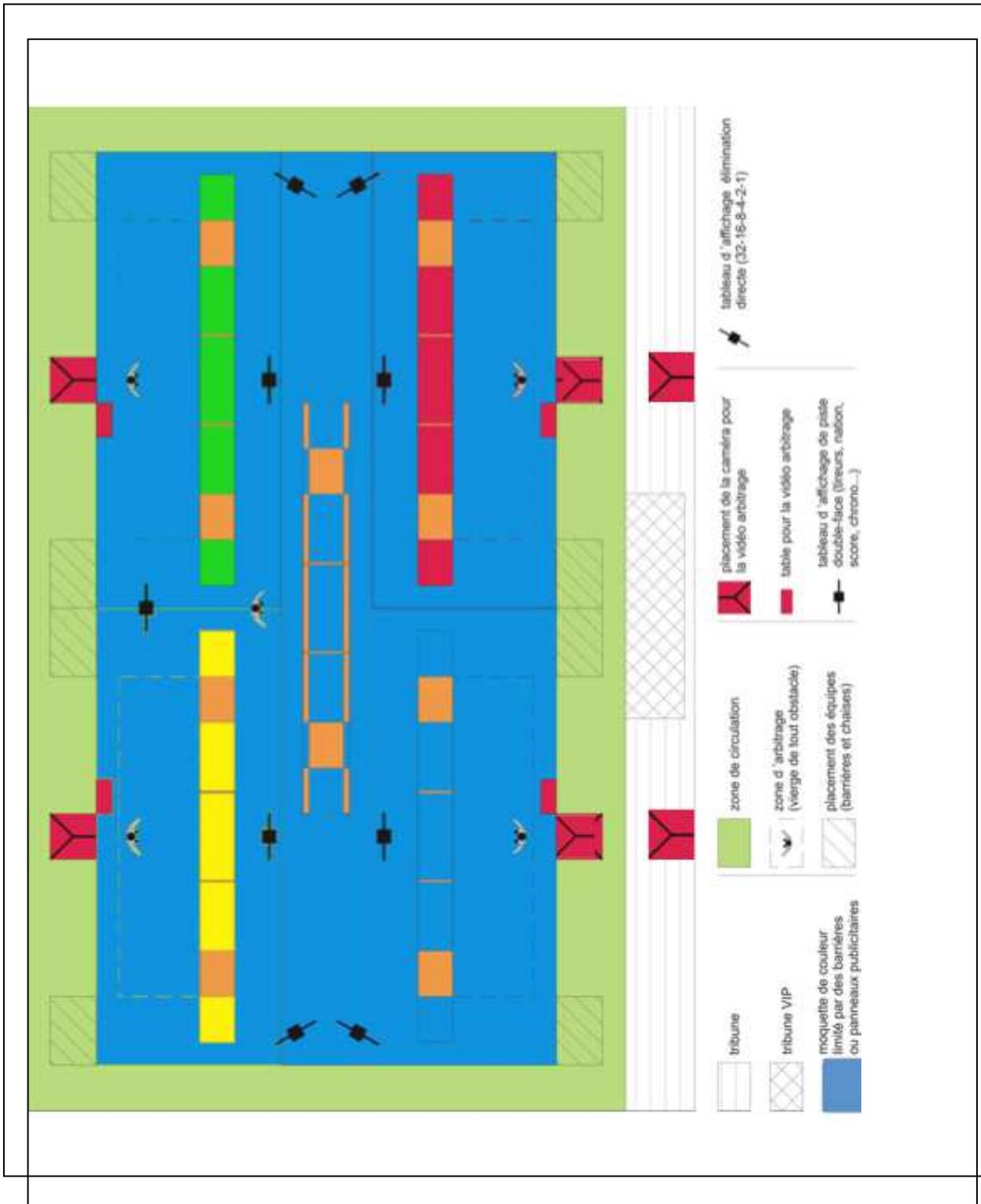
## Design de la salle des phases d'élimination directe et de la finale avec 1 tribune



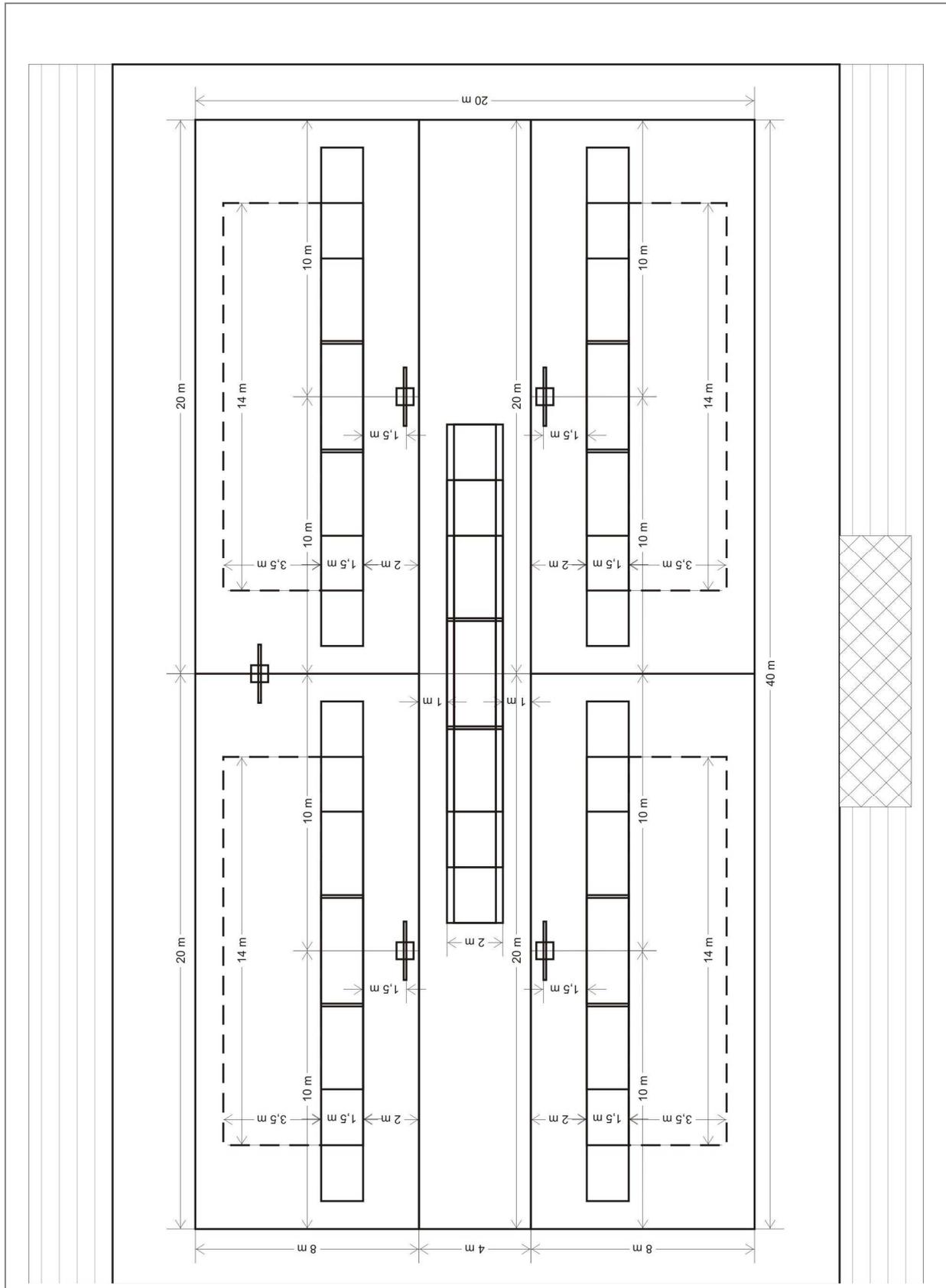
**Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et de la Finale et 1 tribune (dimensions)**



## Design de la salle des phases d'élimination directe et de la finale avec 2 tribunes



**Schéma directeur de la salle des phases d'élimination directe et de la finale et 2 tribunes (dimensions)**



---

## Salles d'entraînement

---

- une ou plusieurs salles spécifiques comportant :
  - 15 pistes minimum.
  - chaque piste sera équipée du matériel de signalisation nécessaire.
- cette salle (ou ces salles) sera uniquement accessible aux délégations.
- un planning d'occupation de la salle sera établi et distribué à chaque délégation participante.
- un service d'ordre et de sécurité devra en assurer et en contrôler les accès.

### Accessibilité

- les tireurs
- les entraîneurs
- les chefs de délégation
- les officiels désignés

---

## Salles de contrôle général des armes et des équipements

---

- une grande salle permettant d'accueillir les tireurs et de réceptionner les équipements pour le contrôle (150 m<sup>2</sup> au minimum).

### Accessibilité

- le personnel affecté
- les tireurs

- un local contigu au précédent avec le matériel nécessaire, au contrôle des armes et des équipements et conforme aux normes FIE et avec des structures pour garder les sacs des athlètes. Cette salle devra être opérationnelle et **ouverte 72 heures avant le début de la première épreuve.**

### Accessibilité

- uniquement le personnel affecté
- les délégués SEMI

- 4 postes de contrôle des armes seront installés dans la chambre d'appel de 120m<sup>2</sup> minimum

## 3.2 LES LOCAUX ADMINISTRATIFS

### Salle du Directoire Technique

- surface **d'environ** 150-200 m<sup>2</sup>
- 4 tables au minimum de 2 m de long avec chaises.
- 2 ordinateurs pour la gestion de la compétition
- un réseau haut débit connecté à Internet auquel tous les délégués pourront accéder par câble ou Wi-Fi.
- une imprimante laser connectée au réseau.
- du matériel de réserve en cas de panne (imprimante, ordinateur, cartouche d'encre etc.)
- 1 photocopieur performant.
- 1 micro permettant de diffuser des informations sur l'ensemble du site de compétition.
- des talkies-walkies pour le DT et tous les délégués des Commissions
- les demandes additionnelles spécifiées dans le cahier des charges du Protocole
- la liste des équipements nécessaires au traitement des résultats sera fournie par le prestataire de ce service.

#### Accessibilité

- **les délégués de la FIE (DT, SEMI, médicale, arbitrage)**
- le personnel affecté
- les chefs de délégation

### Bureaux du Comité d'Organisation

- 1 salle pour le **Bureau du Comité d'Organisation.**
- 1 salle pour le **secrétariat du Comité d'Organisation**

Ces locaux devront être équipés d'un matériel complet de secrétariat (ordinateur, imprimante, photocopieur, téléphone, fax...)

#### Accessibilité

- les membres du Comité d'Organisation
- le personnel affecté

---

## Bureaux de la FIE

---

- 1 salle pour accueillir le **bureau du Président de la FIE**, avec une ligne de téléphone international et un ordinateur avec accès à internet et une imprimante. Elle sera également équipée d'une table et de chaises pour les réunions, et de fauteuils.
- 1 salle pour accueillir le **bureau du Secrétaire général de la FIE** et le **bureau du trésorier**, avec un ordinateur avec accès à internet et une imprimante. Elle sera également équipée d'une table et de chaises pour les réunions, et de fauteuils.
- 1 salle (**pour 15 personnes**) pour accueillir les membres du **Bureau** et leurs invités accrédités, avec un ordinateur et accès à Internet Elle sera équipée de tables, chaises et de fauteuils. Elle bénéficiera d'une connexion Wifi.
  
- 1 salle de 40 m<sup>2</sup> pour accueillir le **personnel** de la FIE
  - 8 tables (de 2 m) et 15 chaises
  - 2 ordinateurs avec logiciels usuels
  - Connexion Wifi **performante**
  - 1 imprimante
  - 1 scanner
  - 1 photocopieur
  - 1 armoire avec fermeture à clé

Ces pièces posséderont une fermeture à clé.

### Accessibilité

- les membres de la FIE

---

## Local de photocopieurs

---

- 2 photocopieurs performants avec trieuses sont indispensables.
- prévoir un nombre très important de papier, si possible de couleurs différentes selon les armes.

Des **casiers nominatifs** (si possible fermés à clé, du type boîte aux lettres) permettant la distribution de tous ces documents, seront installés à proximité de ce local et seront accessibles à tous les chefs de délégation, les délégués de presse.

Il faudra prévoir environ **150 casiers**.

**De manière alternative, les éléments suivants peuvent être fournis :**

### Affichage obligatoire des documents importants suivants :

- Horaires
- Classement initial
- Composition des poules avec les horaires et l'attribution des pistes
- Tableau des éliminations directes avec les horaires et l'attribution des pistes

**Un service d'impression associé au système des résultats doit être disponible en permanence pendant les heures de compétition pour toute demande ad hoc de personnes accréditées.**

Cette option requiert un système des résultats en ligne performant accessible par Internet, ainsi qu'une connexion Wi-Fi performante pour toutes les personnes accréditées.

### **Accessibilité**

- le personnel affecté

---

## **Zone pour l'affichage des résultats**

---

De grands panneaux seront disposés dans un espace suffisamment important pour permettre une consultation facile à un grand nombre de personnes. Plusieurs espaces pourront être aménagés (voir le chapitre « Diffusion des résultats »).

---

## **Espace de retrait des accréditations**

---

L'espace d'accréditation est le premier contact des délégations avec les lieux de la compétition et constitue donc la première impression de l'organisation d'un Championnat du Monde.

Afin que la distribution des accréditations se déroule d'une manière optimale, l'accueil des participants pour l'accréditation doit être organisée en créant des couloirs de files d'attente :

- \* deux couloirs serviront pour les accréditations régulières des délégations (inscrites sur le site FIE et photos envoyées dans les délais)
- \* un troisième couloir servira à la résolution des accréditations tardives, incomplètes, remplacement, sans photos, invités...

Pour l'équipe responsable de l'accréditation, il faut prévoir :

- une surface de minimum 50 m<sup>2</sup>
- plusieurs tables et chaises
- cordons de files d'attente
- 2 ordinateurs équipés des logiciels nécessaires au traitement des photos et 1 imprimante.
- 1 appareil photo numérique pour la réalisation des photos d'identité.

---

## Salles de réunions

---

- **1** salle équipée pouvant recevoir 60 personnes pour la réunion des **arbitres, délégués à l'arbitrage** avant les Championnats du Monde.
  
- **1** salle de travail équipée de tables et de chaises permettant d'accueillir 20 personnes pour les réunions :
  - des **commissions de la FIE** et en particulier des **délégués à l'arbitrage** désignés
  - du Bureau de la FIE...

### Accessibilité

- les personnes convoquées aux réunions

## 3.3 LES AUTRES LOCAUX

### Salles de repos et de réunions

- **1 salle de repos et de réunion pour les arbitres. Cette salle doit être entièrement fermée et équipée d'un projecteur multimédia + écran ou d'un grand plasma.**
- 1 salle de repos pour les membres du Comité d'organisation, les techniciens, les différents personnels de l'organisation.
- **1 salle de repos pour les officiels désignés (DT, délégués des commissions)**

Chacune de ces salles devra être équipée de tables et de chaises ou fauteuils en nombre suffisant.

Elles devront également être approvisionnées en boissons (chaudes ou froides) et autres collations.

#### Accessibilité

- toutes les personnes participantes à l'organisation de la compétition.
- officiels désignés (arbitres, DT, délégués des commissions).

### Locaux du service médical

- **1 salle pour accueillir l'infirmerie de premiers soins.**
- **1 salle de massage**, avec plusieurs tables de massage.
- **1 salle de contrôle anti-dopage**, avec salle d'attente et sanitaires contigus (femmes et hommes).

Le **cahier des charges médical** est à consulter en [annexe](#).

#### Accessibilité

- le personnel affecté
- les tireurs

---

## Salles des arbitres

---

- 1 salle de repos de 40 m<sup>2</sup> pour les arbitres. Cette salle doit être équipée d'un écran plasma. Des rafraîchissements et des casse-croûtes doivent être disponibles toute la journée pendant les compétitions.
- 1 salle de conférence pour les arbitres. Cette salle doit être complètement fermée, et équipée d'un projecteur multimédias avec écran, ou d'un grand écran plasma.

---

## Salles pour la presse

---

- 1 salle des conférences de presse.
- 1 salle de travail équipée.

Le **cahier des charges spécial presse** est à consulter en **annexe**.

### Accessibilité

- les journalistes
- les photographes

---

## Autres salles et espaces

---

- **1 atelier de réparation**, muni de 2 établis avec étaux et outillage nécessaire au montage des armes doit être mis à la disposition des délégations avant la compétition et pendant toute la durée de celle-ci.
- **1 espace bar, buffet et restauration**, pour l'ensemble des participants et du personnel de l'organisation.
- **1 salon pour les VIP**, le Comité Exécutif de la FIE, les Membres d'Honneur de la FIE et les Présidents et les Secrétaires généraux des Fédérations Nationales présents. Une légère collation (snacks) sera disponible chaque jour dans le salon VIP.
- **1 grand espace ou hall**, pour les stands des fournisseurs d'équipement d'escrime. **Un espace de 120 m<sup>2</sup> sera réservé à la FIE** (espace d'accueil et de communication)
- **1 bureau d'accueil et d'information.**
- 1 bureau pour le change de devises étrangères
- des locaux divers pour le personnel technique, les pompiers, le service d'ordre...

---

## 4. LA COMPETITION

---

## 4.1 LE DIRECTOIRE TECHNIQUE

### Personnel affecté

Personnel spécialisé :

- le Président et ses membres sont désignés par la FIE
- les opérateurs de gestion des résultats et d'affichage

Autre personnel :

- 4 personnes pour vérifier les documents, classer, archiver et porter à l'affichage. Il est souhaitable qu'une partie de ce personnel parle français.

### Fonctions

Le rôle et la compétence du Directoire technique sont établis par les articles suivants des Règlements de la FIE : articles **o.15** à **o.21**.

- **établissement des listes d'engagement confirmées** par les inscriptions sur le site FIE téléchargés à 14h00 (heure local) la veille du début de l'épreuve.
- **confrontation des listes avec les listes des absents annoncés par les chefs de délégation**
- affichage des listes des inscrits.
- affichage de la formule de la compétition (nombre de participants, nombre de poules, nombre d'éliminés après les poules...).
- **affichage des poules la veille de l'épreuve à 16h00 pour tous les jours de compétition**
- **affichage des résultats après les poules, du classement des qualifiés** et des éliminés
- à partir de la fin de l'affichage des résultats des poules, les délégations auront à disposition 10 minutes pour d'éventuelles réclamations et corrections
- les 10 minutes écoulées, on affiche les tableaux d'élimination directe (avec les horaires des matchs et les pistes)
- **tirage au sort des arbitres et établissement des feuilles de match.**

Les résultats et les classements sont la propriété de la FIE. Ils ne peuvent pas être affichés directement sur le site Internet de la société en charge de la gestion des résultats, ou sur tout autre site, sans l'accord express de la FIE. Le format standard d'échange des données est le format xml.

Par contre, l'accès aux classements et résultats peut s'effectuer par un lien sur le site Internet de la FIE.

Le logiciel de gestion de la compétition doit être agréé par la FIE

Le « touche par touche » devra être disponible en temps réel sur divers supports (écrans, etc.) et mis à disposition de la FIE pour affichage sur son site Internet.

---

## Affectation des pistes

---

Lors de l'affectation des pistes dans le tableau de la compétition individuelle ou dans la compétition par équipes, le Directoire Technique devra respecter l'ordre suivant :

- piste bleue
- piste jaune
- piste verte
- piste rouge

Les tableaux de compétition des pages suivantes présentent les tableaux complets types à respecter.

Pour une compétition individuelle, lorsqu'un tableau est incomplet, il faudra faire en sorte qu'un maximum de matchs de chaque quart de tableau corresponde à la couleur de ce quart de tableau.

Pour une compétition par équipes, lorsqu'un tableau est incomplet, il faudra faire en sorte qu'au moins un des matchs de chaque quart de tableau corresponde à la couleur de ce quart de tableau.

## Couleurs et numéros des pistes : compétition individuelle

Prel. T 64	T 64	T 32	T 16	T 8	semi-final	final																																																																																																			
<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>64</td></tr> <tr><td>33</td></tr> <tr><td>32</td></tr> <tr><td>17</td></tr> <tr><td>48</td></tr> <tr><td>49</td></tr> <tr><td>16</td></tr> <tr><td>9</td></tr> <tr><td>56</td></tr> <tr><td>41</td></tr> <tr><td>24</td></tr> <tr><td>25</td></tr> <tr><td>40</td></tr> <tr><td>57</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	1	64	33	32	17	48	49	16	9	56	41	24	25	40	57	8	<table border="1"> <tr><td>bleue</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>bleue</td></tr> <tr><td>bleue</td></tr> <tr><td>bleue</td></tr> <tr><td>bleue</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>bleue</td></tr> </table>	bleue	5	5	bleue	bleue	bleue	bleue	5	5	bleue	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>64</td></tr> <tr><td>33</td></tr> <tr><td>32</td></tr> <tr><td>17</td></tr> <tr><td>48</td></tr> <tr><td>49</td></tr> <tr><td>16</td></tr> <tr><td>9</td></tr> <tr><td>56</td></tr> <tr><td>41</td></tr> <tr><td>24</td></tr> <tr><td>25</td></tr> <tr><td>40</td></tr> <tr><td>57</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	1	64	33	32	17	48	49	16	9	56	41	24	25	40	57	8	<table border="1"> <tr><td>bleue</td></tr> </table>	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>32</td></tr> <tr><td>17</td></tr> <tr><td>16</td></tr> <tr><td>9</td></tr> <tr><td>24</td></tr> <tr><td>25</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	1	32	17	16	9	24	25	8	<table border="1"> <tr><td>bleue</td></tr> </table>	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>16</td></tr> <tr><td>8</td></tr> <tr><td>9</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	1	16	8	9	8	<table border="1"> <tr><td>bleue</td></tr> </table>	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	bleue	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>8</td></tr> </table>	1	8	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	1	4	podium						
1																																																																																																									
64																																																																																																									
33																																																																																																									
32																																																																																																									
17																																																																																																									
48																																																																																																									
49																																																																																																									
16																																																																																																									
9																																																																																																									
56																																																																																																									
41																																																																																																									
24																																																																																																									
25																																																																																																									
40																																																																																																									
57																																																																																																									
8																																																																																																									
bleue																																																																																																									
5																																																																																																									
5																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
5																																																																																																									
5																																																																																																									
bleue																																																																																																									
1																																																																																																									
64																																																																																																									
33																																																																																																									
32																																																																																																									
17																																																																																																									
48																																																																																																									
49																																																																																																									
16																																																																																																									
9																																																																																																									
56																																																																																																									
41																																																																																																									
24																																																																																																									
25																																																																																																									
40																																																																																																									
57																																																																																																									
8																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
1																																																																																																									
32																																																																																																									
17																																																																																																									
16																																																																																																									
9																																																																																																									
24																																																																																																									
25																																																																																																									
8																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
1																																																																																																									
16																																																																																																									
8																																																																																																									
9																																																																																																									
8																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
bleue																																																																																																									
1																																																																																																									
8																																																																																																									
1																																																																																																									
4																																																																																																									
<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>60</td></tr> <tr><td>37</td></tr> <tr><td>28</td></tr> <tr><td>21</td></tr> <tr><td>44</td></tr> <tr><td>53</td></tr> <tr><td>12</td></tr> <tr><td>13</td></tr> <tr><td>52</td></tr> <tr><td>45</td></tr> <tr><td>20</td></tr> <tr><td>29</td></tr> <tr><td>36</td></tr> <tr><td>61</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	5	60	37	28	21	44	53	12	13	52	45	20	29	36	61	4	<table border="1"> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>jaune</td></tr> </table>	jaune	6	6	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	6	6	jaune	<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>60</td></tr> <tr><td>37</td></tr> <tr><td>28</td></tr> <tr><td>21</td></tr> <tr><td>44</td></tr> <tr><td>53</td></tr> <tr><td>12</td></tr> <tr><td>13</td></tr> <tr><td>52</td></tr> <tr><td>45</td></tr> <tr><td>20</td></tr> <tr><td>29</td></tr> <tr><td>36</td></tr> <tr><td>61</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	5	60	37	28	21	44	53	12	13	52	45	20	29	36	61	4	<table border="1"> <tr><td>jaune</td></tr> </table>	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>28</td></tr> <tr><td>21</td></tr> <tr><td>12</td></tr> <tr><td>13</td></tr> <tr><td>20</td></tr> <tr><td>29</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	5	28	21	12	13	20	29	4	<table border="1"> <tr><td>jaune</td></tr> </table>	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>12</td></tr> <tr><td>4</td></tr> <tr><td>13</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	5	12	4	13	4	<table border="1"> <tr><td>jaune</td></tr> </table>	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	jaune	<table border="1"> <tr><td>5</td></tr> <tr><td>4</td></tr> </table>	5	4	<table border="1"> <tr><td>1</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	1	2	podium				
5																																																																																																									
60																																																																																																									
37																																																																																																									
28																																																																																																									
21																																																																																																									
44																																																																																																									
53																																																																																																									
12																																																																																																									
13																																																																																																									
52																																																																																																									
45																																																																																																									
20																																																																																																									
29																																																																																																									
36																																																																																																									
61																																																																																																									
4																																																																																																									
jaune																																																																																																									
6																																																																																																									
6																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
6																																																																																																									
6																																																																																																									
jaune																																																																																																									
5																																																																																																									
60																																																																																																									
37																																																																																																									
28																																																																																																									
21																																																																																																									
44																																																																																																									
53																																																																																																									
12																																																																																																									
13																																																																																																									
52																																																																																																									
45																																																																																																									
20																																																																																																									
29																																																																																																									
36																																																																																																									
61																																																																																																									
4																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
5																																																																																																									
28																																																																																																									
21																																																																																																									
12																																																																																																									
13																																																																																																									
20																																																																																																									
29																																																																																																									
4																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
5																																																																																																									
12																																																																																																									
4																																																																																																									
13																																																																																																									
4																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
jaune																																																																																																									
5																																																																																																									
4																																																																																																									
1																																																																																																									
2																																																																																																									
<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>62</td></tr> <tr><td>35</td></tr> <tr><td>30</td></tr> <tr><td>19</td></tr> <tr><td>46</td></tr> <tr><td>51</td></tr> <tr><td>14</td></tr> <tr><td>11</td></tr> <tr><td>54</td></tr> <tr><td>43</td></tr> <tr><td>22</td></tr> <tr><td>27</td></tr> <tr><td>28</td></tr> <tr><td>59</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	3	62	35	30	19	46	51	14	11	54	43	22	27	28	59	6	<table border="1"> <tr><td>verte</td></tr> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>verte</td></tr> <tr><td>verte</td></tr> <tr><td>verte</td></tr> <tr><td>verte</td></tr> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>verte</td></tr> </table>	verte	7	7	verte	verte	verte	verte	7	7	verte	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>62</td></tr> <tr><td>35</td></tr> <tr><td>30</td></tr> <tr><td>19</td></tr> <tr><td>46</td></tr> <tr><td>51</td></tr> <tr><td>14</td></tr> <tr><td>11</td></tr> <tr><td>54</td></tr> <tr><td>43</td></tr> <tr><td>22</td></tr> <tr><td>27</td></tr> <tr><td>28</td></tr> <tr><td>59</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	3	62	35	30	19	46	51	14	11	54	43	22	27	28	59	6	<table border="1"> <tr><td>verte</td></tr> </table>	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>30</td></tr> <tr><td>19</td></tr> <tr><td>14</td></tr> <tr><td>11</td></tr> <tr><td>22</td></tr> <tr><td>27</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	3	30	19	14	11	22	27	6	<table border="1"> <tr><td>verte</td></tr> </table>	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>14</td></tr> <tr><td>6</td></tr> <tr><td>11</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	3	14	6	11	6	<table border="1"> <tr><td>verte</td></tr> </table>	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	verte	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>6</td></tr> </table>	3	6	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	3	2	podium						
3																																																																																																									
62																																																																																																									
35																																																																																																									
30																																																																																																									
19																																																																																																									
46																																																																																																									
51																																																																																																									
14																																																																																																									
11																																																																																																									
54																																																																																																									
43																																																																																																									
22																																																																																																									
27																																																																																																									
28																																																																																																									
59																																																																																																									
6																																																																																																									
verte																																																																																																									
7																																																																																																									
7																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
7																																																																																																									
7																																																																																																									
verte																																																																																																									
3																																																																																																									
62																																																																																																									
35																																																																																																									
30																																																																																																									
19																																																																																																									
46																																																																																																									
51																																																																																																									
14																																																																																																									
11																																																																																																									
54																																																																																																									
43																																																																																																									
22																																																																																																									
27																																																																																																									
28																																																																																																									
59																																																																																																									
6																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
3																																																																																																									
30																																																																																																									
19																																																																																																									
14																																																																																																									
11																																																																																																									
22																																																																																																									
27																																																																																																									
6																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
3																																																																																																									
14																																																																																																									
6																																																																																																									
11																																																																																																									
6																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
verte																																																																																																									
3																																																																																																									
6																																																																																																									
3																																																																																																									
2																																																																																																									
<table border="1"> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>58</td></tr> <tr><td>39</td></tr> <tr><td>26</td></tr> <tr><td>23</td></tr> <tr><td>42</td></tr> <tr><td>55</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>15</td></tr> <tr><td>50</td></tr> <tr><td>47</td></tr> <tr><td>18</td></tr> <tr><td>31</td></tr> <tr><td>34</td></tr> <tr><td>63</td></tr> </table>	7	58	39	26	23	42	55	10	15	50	47	18	31	34	63	<table border="1"> <tr><td>rouge</td></tr> <tr><td>8</td></tr> <tr><td>8</td></tr> <tr><td>rouge</td></tr> </table>	rouge	8	8	rouge	rouge	rouge	<table border="1"> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>58</td></tr> <tr><td>39</td></tr> <tr><td>26</td></tr> <tr><td>23</td></tr> <tr><td>42</td></tr> <tr><td>55</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>15</td></tr> <tr><td>50</td></tr> <tr><td>47</td></tr> <tr><td>18</td></tr> <tr><td>31</td></tr> <tr><td>34</td></tr> <tr><td>63</td></tr> </table>	7	58	39	26	23	42	55	10	15	50	47	18	31	34	63	<table border="1"> <tr><td>rouge</td></tr> </table>	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	<table border="1"> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>26</td></tr> <tr><td>23</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>15</td></tr> <tr><td>18</td></tr> <tr><td>31</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	7	26	23	10	15	18	31	2	<table border="1"> <tr><td>rouge</td></tr> </table>	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	<table border="1"> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>10</td></tr> <tr><td>2</td></tr> <tr><td>15</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	7	10	2	15	2	<table border="1"> <tr><td>rouge</td></tr> </table>	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	rouge	<table border="1"> <tr><td>7</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	7	2	<table border="1"> <tr><td>3</td></tr> <tr><td>2</td></tr> </table>	3	2	podium																
7																																																																																																									
58																																																																																																									
39																																																																																																									
26																																																																																																									
23																																																																																																									
42																																																																																																									
55																																																																																																									
10																																																																																																									
15																																																																																																									
50																																																																																																									
47																																																																																																									
18																																																																																																									
31																																																																																																									
34																																																																																																									
63																																																																																																									
rouge																																																																																																									
8																																																																																																									
8																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
7																																																																																																									
58																																																																																																									
39																																																																																																									
26																																																																																																									
23																																																																																																									
42																																																																																																									
55																																																																																																									
10																																																																																																									
15																																																																																																									
50																																																																																																									
47																																																																																																									
18																																																																																																									
31																																																																																																									
34																																																																																																									
63																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
7																																																																																																									
26																																																																																																									
23																																																																																																									
10																																																																																																									
15																																																																																																									
18																																																																																																									
31																																																																																																									
2																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
7																																																																																																									
10																																																																																																									
2																																																																																																									
15																																																																																																									
2																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
rouge																																																																																																									
7																																																																																																									
2																																																																																																									
3																																																																																																									
2																																																																																																									

## Couleurs et numéros des pistes : compétition par équipes

Tableau principal				
T 32	T 16	T 8	semi-final	final
1 32				
	1 16			
17 16	5			
		1 8		
9 24	bleue			
25 8		9 8		
			1 4	bleue
5 28				
	5 12			
21 12	jaune			
		5 4		
13 20	6			
29 4		13 4		
			1 2	podium
3 30				
	3 14			
19 14	7			
		3 6		
11 22	verte			
27 6		11 6		
			3 2	rouge
7 26				
	7 10			
23 10	rouge			
		7 2		
15 18	8			
31 2		15 2		

Tableaux de classement	
Classement 5-8	
T 4	place 5-6
1 4	jaune
1 2	rouge
3 2	verte
	place 7-8
1 2	jaune
Classement 9-16	
T 8	T 4
	place 9-10
1 8	5
5 4	6
1 4	5
3 6	7
1 2	verte
3 2	6
7 2	8
	place 11-12
1 2	5
Classement 13-16	
T 4	place 13-14
1 4	5
1 2	6
	place 15-16
1 2	7

## 4.2 LA DIFFUSION DES RESULTATS

### Missions du personnel affecté

Si la salle de compétition bénéficie d'une bonne connexion Internet, les documents peuvent être mis à la disposition des délégations, et également du public, par le biais d'une « Dropbox ». Dans ce cas, les délégations en seront informées. Dans le cas contraire, les dispositions des deux sections suivantes doivent être respectées :

- 4 personnes seront affectées à cette tâche.
- la mise à jour du point central d'affichage.
- veiller à ce que les écrans d'information du lieu affichent les informations correctes nécessaires au déroulement de la compétition (résultats des poules, classement après les poules, tableaux avec pistes et horaires...)
- veiller à ce que toutes les informations sur la compétition qui sont nécessaires ou utiles aux délégations et aux spectateurs soient facilement accessibles en ligne.
- la distribution des documents photocopiés dans les casiers réservés.
- distribuer les imprimés spécifiques.

### Types d'affichage

#### Point central d'affichage

- murs ou panneaux accessible à tous avec un bon éclairage
- séparation par armes
- facilement lisible
- affichage de tous les documents issus du Directoire Technique : composition des poules, tableaux d'élimination directe, classements, notes de service...

La surface requise est importante : environ 25 m<sup>2</sup>.

#### Affichage des poules en bout des pistes

2 possibilités :

- 1) plasmas placés en bout de chaque piste et mise à jour match par match.
- 2) sur un nombre plus réduit de plasma placés au lieu de la compétition sur lesquelles sont déroulés les résultats de chaque poule.

## 4.3 LE PERSONNEL DE MARQUAGE

Chaque piste nécessite 2 personnes vêtues d'un uniforme simple (t-shirt et pantalon) :

- 1 chronométreur.
- 1 personne pour tenir la feuille de poule ou de match, à faire signer par l'arbitre

Ces deux personnes par piste doivent être:

- formées pour cette tâche
- ponctuelles

Il s'agit d'un effectif total important pour l'ensemble des pistes (40 à 80 personnes).

Il est nécessaire de désigner un responsable du Comité d'Organisation qui dirige et prend la responsabilité concernant la présence et l'activité de ces bénévoles.

## 4.4 LE CONTROLE DES ARMES ET DES EQUIPEMENTS

Le matériel et l'équipement des tireurs doivent être conformes aux normes (art. 9.4.4 du Règlement Administratif, art. **o.28** du Règlement d'organisation, art. **t.64/5** et **t.70-75** du Règlement technique, art. m. 8, m.9, m.12, m.13, m.17, m.23 du Règlement du matériel) de la FIE.

**Tout matériel et/ou arme non-conforme sera refusé.**

Ce contrôle doit se pratiquer aux 3 stades suivants de la compétition, conformément au Règlement d'organisation de la FIE (article **o.28**) :

- contrôle général avant la compétition.
- vérification pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe.
- vérification avant les matchs du tableau 64 et de la finale.

---

### Contrôle général

---

#### Personnel affecté

- 3 délégués SEMI pour superviser
- 4 postes complets comptant 5 personnes chacun

#### Fonctions

- **Réception du matériel :**  
étiquetage et remise d'un reçu, stockage des housses, indication de l'heure de retrait
- **Contrôle du matériel :**  
lames, masques, vestes, pantalons, plastrons, fils de corps, fils de masque
- **Retrait des équipements.**

**Il faudra prévoir un dispositif de marquage.**

---

### Vérifications pendant les poules et le tour préliminaire d'élimination directe

---

Cette vérification s'effectue avant chaque match, directement par l'arbitre qui doit disposer du matériel de contrôle nécessaire (pesons, piges) à chaque table de marquage.

---

### Vérifications pendant le tableau 64 et la finale

---

Cette vérification est faite, conjointement par 4 contrôleurs supervisés par 1 délégué SEMI, à l'intérieur de la chambre d'appel. Les armes seront portées jusqu'aux pistes par des bénévoles et seront remises aux tireurs sous la surveillance de l'arbitre.

Les armes, les fils du corps et les fils de masque doivent être vérifiés chaque fois qu'un athlète se présente dans la chambre d'appel pour un match.

Les T-shirts utilisés par les athlètes pour le système sans fil sont vérifiés par les responsables du contrôle du matériel, sous la supervision d'un membre de la Commission SEMI de la FIE.

Ce contrôle est effectué dans la chambre d'appel lors de la convocation des tireurs pour leur tour du tableau de 32 individuel et pour le tableau de 8 par équipes.

Le contrôle doit vérifier la conductibilité de l'intégralité de la surface de chaque T-shirt, ainsi que les fils de corps et les armes.

Ensuite, une marque de contrôle spécifique est apposée sur le T-shirt. Un tampon de contrôle différent sera utilisé chaque jour.

Ce contrôle sera effectué avant chaque match.

Une fois que le contrôle a été effectué, les tireurs doivent rester dans la chambre d'appel.

La présence de la marque de contrôle doit être vérifiée par l'arbitre lorsque les athlètes se présentent sur la piste.



---

## **5. COMMUNICATIONS – MARKETING ET TV**

---

Les organisateurs acceptent officiellement d'être responsables de promouvoir l'escrime sur les plans régional, national et international, par tous les types de médias, et en particulier par l'entremise de la télévision.

Cette action, particulièrement importante pour notre sport, doit être exécutée en étroite collaboration avec le responsable du marketing et avec la responsable des communications de la FIE.

## 5.1 COMMUNICATIONS : PRESSE

La responsable des communications de la FIE est chargée de toutes les questions ayant trait aux communications.

Les organisateurs doivent soumettre un plan détaillé de communications à la responsable des communications de la FIE, au moins neuf (9) mois avant la compétition, afin qu'elle l'approuve. Toutes les mesures ponctuelles doivent être soumises en temps utile à la responsable des communications de la FIE, qui doit les approuver.

Tous les ententes et contrats conclus avec les divers médias doivent tenir compte des engagements existants de la FIE, et doivent être soumis au président, au responsable du marketing et à la responsable des communications, avant de pouvoir être signés.

Le cahier des charges spécifique à la «Presse» (**en Annexe**), spécifie toutes les mesures à prendre pour faciliter la tâche des professionnels impliqués.

## 5.2 MARKETING : PARTENAIRES ET SPONSORS

Le responsable du marketing de la FIE est en charge de toutes les questions ayant trait au marketing.

Les organisateurs doivent soumettre un plan détaillé de marketing au responsable du marketing de la FIE, au moins neuf (9) mois avant la compétition, afin qu'il l'approuve. Toutes les mesures ponctuelles doivent être soumises en temps utile au responsable du marketing de la FIE, qui doit les approuver.

Suite à l'approbation du plan de marketing, une entente spécifique de sponsoring doit être signée par les organisateurs et par la FIE. Cette entente imposera strictement aux organisateurs le devoir et la responsabilité de respecter les exigences de la FIE et de ses sponsors pendant toute la durée de la compétition. La contribution à l'événement provenant des revenus des sponsors de la FIE, si elle est prévue, ne peut être attribuée que si les devoirs et obligations qui incombent à l'organisateur ont été entièrement respectés.

Tous les projets et propositions de commandite doivent être soumis au responsable du marketing de la FIE, au moins trois (3) mois avant le début de la compétition, afin qu'il les approuve. Aucune entente ou aucun contrat de marketing ou de commandite NE DOIT être signé(e) sans l'approbation préalable de la FIE.

Tous les articles de marque doivent être soumis à l'approbation de la FIE au moins trois (3) mois avant le début de la compétition.

## 5.3 TÉLÉVISION/ RADIO ET MÉDIAS NUMÉRIQUES

Le responsable des droits de TV de la FIE est en charge de toutes les questions ayant trait aux droits de télévision, de radio et de médias numériques.

En ce qui concerne la production TV, le producteur TV doit soit provenir de la FIE, soit être approuvé par la FIE au moins six (6) mois avant la compétition.

Tous les ententes et contrats avec les divers médias doivent tenir compte des engagements existants de la FIE, et doivent être soumis en temps utile au président et au responsable des droits de TV de la FIE, avant de pouvoir être signés.

Le cahier des charges spécifique à la «Télévision, radio et médias numériques» (**en Annexe**), spécifie toutes les mesures à prendre pour faciliter la tâche des professionnels impliqués.

## 5.4 EFFORTS SUPPLÉMENTAIRES EN COMMUNICATION –MARKETING ET TV

### 5.4.1 Valorisation de la marque

#### Logotypes et drapeau de la FIE

- **Logotype de la FIE** : respect de la Charte graphique, qui sera transmis sur demande par le bureau de la FIE.
- **Le drapeau de la FIE** devra être hissé ou suspendu dans la salle de la compétition.
- **Logo des Championnats du Monde** : créé par l'organisateur et reproduit sur les affiches, vêtements et autres supports, il doit être soumis au responsable du marketing de la FIE, au moins six (6) mois avant la compétition, afin qu'il l'approuve.

#### Affiches

Les affiches, créées par l'organisateur, seront diffusées dans le pays hôte mais aussi auprès de toutes les fédérations participantes.

#### Plaquette « Programme Officiel »

- Edition d'un livret en français, anglais, espagnol et dans la langue du pays organisateur.

#### Contenu :

- éditoriaux des notabilités (Président de la FIE, Ministre des Sports, Président de la Fédération organisatrice, autres...)
- composition du Comité Exécutif de la FIE, des membres désignés des Commissions, du Directoire Technique, du Bureau de la Fédération organisatrice
- le programme des épreuves et manifestations des Championnats du Monde
- les palmarès des années précédentes
- des espaces publicitaires
- autres

#### Publicité sur les tireurs

A l'exception de l'éventuel autocollant sur le masque, cette publicité ne concerne pas l'organisateur, elle est soumise aux règles de la FIE.

---

## Signalisation intérieure et extérieure

---

Des banderoles de **dimensions importantes**, précisant dans la langue du pays organisateur, et en français, « Championnats du Monde d'Escrime 20.. ... », seront placées :

- à l'extérieur, au-dessus de l'entrée du public
- à l'intérieur, dans la salle de compétition
- à l'intérieur, dans la salle de finale

### 5.4.2 Sonorisation et communications internes

---

#### Sonorisation générale

---

L'installation d'une sonorisation adéquate doit permettre l'information simultanée de toutes les personnes présentes sur l'ensemble du site des championnats (salles de compétition, vestiaires, salles annexes...)

---

#### Communication entre responsables

---

Des téléphones portables ou talkies-walkies seront mis à disposition :

- des responsables de l'organisation
- des membres du Directoire Technique, des délégués de la Commission d'arbitrage, des délégués de la Commission SEMI et des délégués médicaux
- du service de sécurité
- du personnel du bureau de la FIE

Il est important d'insister sur la mise en place d'un système de communication permettant de mettre en relation les membres du Directoire Technique et les autres services (SEMI, médecins, responsables du personnel des pistes...).

---

#### Signalisation - Fléchage

---

Compte tenu du nombre important de personnes évoluant sur le site, il est nécessaire d'ordonner les flux de circulation des participants et des spectateurs et de faciliter le repérage des lieux par un système de signalisation important et de nombreux fléchages.

### 5.4.3 Stands des fournisseurs

Les fabricants de matériel d'escrime font largement partie de la vie de notre sport dont ils sont souvent partenaires.

Ils assument, par ailleurs, une grande partie de la **maintenance du matériel des tireurs**. L'organisateur facilitera donc leur installation en prévoyant des locaux en conséquence, **sans accorder d'exclusivité**.

## **5.5 ACCUEIL – INFORMATION – RELATIONS PUBLIQUES**

### **Accueil à l'arrivée**

- les officiels de la FIE seront accueillis à leur arrivée à l'aéroport (ou gare) et transférés dans leur hôtel par les soins et aux frais de l'organisateur.
- le Président de la FIE disposera dès l'aéroport de la voiture (avec chauffeur) mise à sa disposition.
- un interprète-guide attaché spécialement aux personnalités de la FIE pourrait leur être affecté pendant la durée de leur séjour.
- les délégations sportives peuvent être également accueillies de façon à leur faciliter les formalités d'entrée et le transfert vers les hôtels.

### **Bureau d'information**

- placé sur le site de compétition.
- mise en place deux jours avant le début des épreuves.
- ouverture dans une large plage horaire et accessible par téléphone depuis les hôtels.
- tenu par des hôtesses et interprètes (français, anglais et espagnol).
- informations sur :
  - compétitions (horaires, programmes, résultats...),
  - hébergement et restauration,
  - tourisme (visite, restaurant...),
  - autres...

### **Banques et télécommunications**

Sur le site de la compétition :

- un bureau de change sur le site de la compétition
- des téléphones payants en nombre suffisant pour tous les participants et spectateurs
- un bureau équipé d'un fax et d'Internet
- autres...

---

## Documentation

---

Il est souhaitable que chaque participant reçoive à son arrivée, et particulièrement lors de la remise des accréditations, une pochette comprenant :

- programme des épreuves
- programme du contrôle du matériel
- planning d'entraînement
- horaires des différents moyens de transport entre les hôtels et le site de compétition
- plan de la ville
- plan des installations sportives
- situation et téléphone du bureau d'information
- consignes générales
- livret « Programme Officiel »
- autres...

## 5.6 CONSEILS DIVERS

### Service de surveillance - Service d'ordre – Sécurité

- compte tenu du coût du matériel installé et de la sécurité nécessaire concernant les informations du Directoire Technique, un **service de surveillance** sûr et permanent nuit et jour est de rigueur.
- la réglementation des accès sur les différents sites de la compétition (voir le chapitre « accréditations ») impose un **service d'ordre** « aimable mais ferme » pour faire respecter les consignes. Les membres de ce service pourront être équipés de talkies-walkies.
- un service discret de **police** et la présence d'un **service de prévention d'incendie** sont aussi à prévoir.

### Personnel

La bonne gestion de l'organisation nécessite un personnel nombreux et compétent qu'il appartiendra aux différents responsables :

- d'en évaluer le nombre,
- d'en chiffrer le coût,
- d'en assurer le management.

### Assurances

#### **Responsabilité Civile**

Le comité local d'organisation devra mettre en place une police d'assurance de responsabilité civile, à ses frais et qui comprendra outre une couverture de responsabilité civile générale, une garantie des dommages immatériels non consécutifs (*pure financial loss*). Cette police sera souscrite avec une franchise faible, supportable par les finances du Comité d'Organisation. Un certificat d'assurance devra être fourni à la FIE, au moins six mois avant le début des championnats.

#### **Assistance rapatriement**

Le Comité d'Organisation pourra mettre en place une couverture Assistance/Rapatriement concernant la famille de l'Escrime, mais ne couvrant ni les officiels et arbitres désignés, ni le Comité Exécutif, ni le personnel de la FIE, ceux-ci étant déjà assurés par ailleurs. Au minimum cette garantie comprendra:

- Le rapatriement du corps en cas de décès
- le rapatriement d'une personne blessée ou malade
- la venue d'un membre de la famille si la victime est intransportable

- une garantie frais médicaux à l'étranger, permettant l'hospitalisation sans frais avancé de toute victime étrangère dans le pays organisateur.

### **Autres assurances**

Le Comité d'Organisation devra contracter toutes les assurances obligatoires ou nécessaires telles que :

- police incendie/dommages des locaux nécessaires à l'organisation
- police d'assurance automobile (si il y a lieu)
- toute police rendue obligatoire par la législation locale

---

## **Photographe officiel**

---

Un emplacement d'exposition gratuit, proche ou à côté du stand de la FIE, devra être réservé au photographe officiel de la FIE. Une vente de photos, prises au cours de la compétition ou des diverses cérémonies peut être organisée.

---

## **Soirée de clôture**

---

Pour clore en grande convivialité cet évènement regroupant l'élite mondiale de notre sport, une fête réunissant l'ensemble des participants pourra être organisée le dernier soir.

## **5.7 COSTUMES DES OFFICIELS**

L'organisateur devra, aux frais de la FIE, et suivant la liste communiquée par la FIE, faire fabriquer une tenue comprenant pantalon (jupe pour les femmes) et veste. Les mesures devront être demandées aux officiels par l'organisateur.

Les costumes seront ensuite distribués sur place par l'organisateur, la veille de la compétition. Une couturière devra également être prévue le jour de la distribution pour d'éventuelles retouches.

---

## 6. CAHIER DES CHARGES MEDICAL

(entièrement révisé en septembre 2014)

---

COUVERTURE MÉDICALE DES :

CHAMPIONNATS DU MONDE

CHAMPIONNATS DE ZONE

GRANDS PRIX/ÉPREUVES DE LA COUPE DU MONDE

### SOMMAIRE

Introduction .....	page 67
Synthèse des conditions (tableau).....	page 68
Cahier des charges .....	page 69
Urgences médicales.....	page 69
Traumatologie du sport .....	page 70
Soins de médecine générale .....	page 71
Autres services médicaux.....	page 71
Contrôle antidopage .....	page 72
Délégués médicaux de la FIE.....	page 73
Autres conditions.....	page 74

## Introduction

La F.I.E. a pour mission de s'assurer que les organisateurs de ces grandes compétitions internationales mettent l'accent sur la santé et la sécurité physique de tous les participants.

Si le nombre des blessures observées en escrime moderne est moindre que dans la plupart des autres sports en raison des tenues de protection portées par les escrimeurs, un risque de blessures graves subsiste néanmoins.

Le présent document définit le cahier des charges lié à la couverture médicale et au contrôle antidopage durant toutes les compétitions internationales de la F.I.E. [D'autres grandes manifestations internationales d'escrime devraient également appliquer les mêmes normes].

Il est attendu de tous les organisateurs de ces événements qu'ils se conforment à ce document et prennent leurs responsabilités au sérieux s'agissant de la santé et de la sécurité. Ils devront collaborer avec un professionnel local de la médecine expérimenté pour mettre en place des services adéquats et ainsi garantir que tout participant blessé ou ne se sentant pas bien bénéficiera sans délai des soins médicaux appropriés.

Pour les Championnats du monde (et d'autres grands championnats sous l'égide de la F.I.E.), la F.I.E. oblige les organisateurs à :

- confirmer par écrit que les conditions établies par le présent cahier des charges seront réunies ;
- apporter des preuves, au cours de la période de préparation, que les installations, le personnel et les dispositions logistiques sont adéquats ;
- assurer de manière satisfaisante la fourniture de tous les services spécifiés pendant toute la durée de la compétition.

## Synthèse du cahier des charges

**O = obligatoire S = souhaitable N = non obligatoire**

	<b>Services</b> ..... Pour plus de détails, se rapporter aux sections qui suivent	Championnats du monde	Championnats de zone	Grands Prix/ Coupes du monde
<b>1</b>	<b>Urgences médicales incluant les blessures graves</b>			
1.1	Un auxiliaire paramédical ou un médecin licencié dans le pays concerné et formé à la réanimation d'urgence.	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
1.2	Équipement de réanimation (cardiaque, défibrillateur y compris, et respiratoire)	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
1.3	Ambulance : sur place ou pouvant arriver sur les lieux en moins de 10 minutes	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
1.4	Dispositifs de communication en bon état de fonctionnement	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
1.5	Infirmier/salle de premiers soins	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>S</b>
<b>2</b>	<b>Traumatologie du sport</b>			
2.1	Expert des blessures sportives : médecin, kinésithérapeute ou auxiliaire paramédical	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
2.2	Équipements de premiers soins, matériels	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
2.3	Dispositifs de communication en bon état de fonctionnement	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>3</b>	<b>Soins de médecine générale</b>			
3.1	Mise en place d'un plan	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>N</b>
3.2	Médecin (généraliste)	<b>O</b>	<b>S</b>	<b>N</b>
3.3	Infirmier avec une expérience de la médecine générale et des premiers soins	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>N</b>
3.4	Équipement et pharmacie appropriés	<b>O</b>	<b>S</b>	<b>N</b>
<b>4</b>	<b>Autres services médicaux</b>			
4.1	Kinésithérapeute du sport	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>S</b>
4.2	Masseur spécialisé dans le sport	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>S</b>
4.3	Table de kinésithérapie	<b>S</b>	<b>S</b>	<b>N</b>
<b>5</b>	<b>Contrôle antidopage (si les tests sont obligatoires)</b>			
5.1	Agents de contrôle pour le dopage	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
5.2	Chaperons	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
5.3	Station de contrôle antidopage	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
5.4	Équipement (cf. plus bas)	<b>O</b>	<b>O</b>	<b>O</b>
<b>6</b>	<b>Officiels médicaux</b>	<b>O</b> Délégués médicaux de la FIE	<b>S</b> Officiel médical de zone	<b>N</b>

**NB** : les rôles médicaux 1.1, 2.1, 3.2 peuvent être combinés dès lors qu'une couverture adéquate est toujours assurée

## Cahier des Charges

**Remarque importante :** une couverture médicale appropriée doit être garantie au sein du site comme suit :

- À compter du début des plages d'entraînement programmées, ce qui inclut les jours préalables à la compétition.
- D'une heure au moins avant l'heure de début de l'épreuve du jour à la fin du dernier combat de chaque journée.

### **Urgences Médicales (Incluant les blessures graves)**

- Personnel : (condition minimale)
  - Un médecin ou auxiliaire paramédical licencié dans le pays concerné, compétent et équipé en réanimation (urgentiste).
  - Obligatoire.
  - Ce médecin ou cet auxiliaire paramédical doit être présent dans la salle d'escrime au moins une heure avant le début de la compétition et pendant toute la durée de cette dernière.
  - Dans le cas où la compétition se déroule dans deux ou plusieurs lieux simultanément, et que le temps nécessaire au personnel d'urgence pour relier leur station au lieu le plus éloigné est supérieur à 2 minutes, les organisateurs **doivent** fournir un personnel et le matériel d'urgence sur chacun des lieux de la compétition.

*[on entend par « lieu » tout espace utilisé pour accueillir une partie de la compétition].*

***En cas de doute, le responsable du Comité d'organisation doit clarifier cette question fondamentale avec le président de la Commission médicale de la F.I.E. au moins deux (2) mois avant le début de la compétition.***

- Équipement :
  - Matériel de réanimation (cardiaque, respiratoire) ; doit inclure un défibrillateur, un masque ambu, de l'oxygène, des médicaments de base.
- Ambulance(s) sur site, ou en attente dès lors qu'elle peut arriver sur le site en moins de dix (10) minutes : (cela doit être vérifié par les organisateurs).
  - Les ambulances doivent être correctement équipées selon la norme applicable au transport de personnes gravement malades ou blessées.
- Logistique : une bonne communication entre le personnel médical d'urgence, les délégués médicaux de la F.I.E. et le Directoire Technique est absolument essentielle :
  - des émetteurs à ondes courtes doivent être disponibles, sauf si d'autres alternatives clairement supérieures sont fournies (des téléphones portables par exemple) ;
  - un bon système de communication au public ;
  - une méthode efficace pour appeler l'assistance médicale sur les pistes ;

- une méthode efficace pour faire venir l'ambulance présente sur le site (ou en attente).
- Emplacement :
  - Lors de tous les événements de la F.I.E., une station de premiers soins doit être mise en place à proximité des pistes et être clairement signalisée.
  - Lors des championnats du monde/de zone, une infirmerie/salle de premiers soins doit être disponible sur le site, à proximité de la salle où se déroule la compétition. Le service d'urgence sera stationné dans cette salle.
  - Il devra être clairement signalisé.
- Identification du personnel médical : l'ensemble du personnel médical d'urgence devra être facilement identifiable de par sa tenue ou l'utilisation de gilets de haute visibilité.
- Hôpitaux
  - un accès à un hôpital doté d'un service d'urgence doit être disponible à tout moment ;
  - un accès à d'autres services hospitaliers est également souhaitable ;
  - les coordonnées de l'hôpital concerné doivent pouvoir être facilement disponibles.

---

### **Traumatologie du sport (Blessures moins graves)**

---

- Personnel :
  - Un expert en médecine sportive (médecin, auxiliaire paramédical ou kinésithérapeute) bénéficiant d'une expérience dans le traitement des blessures sportives aiguës et chroniques.
- Équipement/fournitures :
  - Équipement de premiers soins approprié, ce qui inclut des bandes de compression, des civières, des fauteuils roulants, des cannes anglaises.
  - Une réserve de glace.
- Logistique :
  - Communication comme décrite plus haut au moyen de talkie-walkies ou autres appareils similaires (par ex., téléphones portables).
- Emplacement :
  - Dans l'infirmerie/salle de premiers soins du site, à proximité du lieu de la compétition.
  - Pour les finales, un espace muni de chaises doit être prévu immédiatement à côté des pistes.
- Identification du personnel médical : l'ensemble du personnel médical responsable des blessures sportives devra être facilement identifiable de par sa tenue ou l'utilisation de gilets haute visibilité.

---

### **Soins de médecine générale (Championnats du monde et de zone)**

---

- Un plan doit être mis en place pour gérer toute la panoplie des problèmes médicaux d'ordre général susceptibles de survenir lors d'une grande compétition d'escrime. Ce plan devra inclure la gestion des problèmes de santé publique (ex. gastro-entérite ou autre maladie contagieuse) et l'accès aux médecins, infirmiers et pharmaciens ainsi qu'aux services hospitaliers disponibles. Les détails des conditions d'assurance ou de paiement devront être clairs pour tous les groupes de personnes assistant à l'événement (à savoir, les compétiteurs, leurs entourages, les officiels, les autres personnes participant à l'organisation de la compétition et les spectateurs). Les dossiers d'information destinés aux délégations devront inclure toutes les informations pertinentes.
- Un médecin devra être disponible quotidiennement pour une partie de la journée au minimum.
- Un infirmier présentant une expérience de la médecine générale et des premiers soins devra être disponible quotidiennement pour une partie de la journée au minimum.
- Équipement/fournitures : comme il convient, incluant le matériel de premier secours.
  - Médicaments : une provision limitée des médicaments de base devra être disponible pour couvrir les affections courantes (les médicaments doivent être conservés dans un endroit sûr).
  - La liste des interdictions de l'AMA doit être disponible.
- Logistique : il est essentielle d'établir une communication efficace avec le directeur médical local et les délégués médicaux de la F.I.E./de zone.
- Emplacement : soit dans l'infirmerie/salle de premiers soins (comme indiqué plus haut), soit dans une station médicale à part au sein du site, qui devra être clairement signalisée.

---

### **Autres services médicaux (Facultatif)**

---

- Kinésithérapeute du sport ayant une expérience des blessures aiguës.
- Masseur spécialisé dans le sport.
- Équipement : tables de kiné (qui pourront également être utilisées par les équipes).
- Emplacement : installations de massage/kiné distinctes (à proximité de l'infirmerie/salle de premiers soins si possible).

## Contrôle antidopage

1. Un ou plusieurs officiers du contrôle de dopage (OCD) sont mis à disposition par l'agence nationale antidopage (ANAD) pour gérer le processus de contrôle en stricte conformité avec le règlement de l'AMA.
2. Des chaperons, à raison d'un par tireur sélectionné pour le contrôle antidopage, devant avoir suivi la formation appropriée.
3. Station de contrôle antidopage :
  - Située aussi près du lieu des finales que possible et signalisée.
  - Elle doit inclure au minimum :
    - i) une petite salle équipée d'une table et de 4 chaises pour le traitement des échantillons, des documents, etc. ;
    - ii) des toilettes contiguës (deux toilettes distinctes si des hommes et des femmes doivent être soumis au test le même jour) ;
    - iii) une salle d'attente suffisamment grande pour accueillir chacun des tireurs désignés et leurs accompagnateurs officiels ;
    - iv) une procédure d'accès restreint (contrôle de sécurité à l'entrée).
4. Équipement :
  - des flacons pour le recueil des échantillons, des boîtiers et des formulaires de contrôle antidopage homologués par l'ONAD/l'autorité de collecte des échantillons;
  - des boissons non alcoolisées scellées, en quantité suffisante et ne contenant aucune substance interdite ;
  - une armoire de sécurité/un réfrigérateur.
5. Logistique : *Officier antidopage* de la F.I.E. (délégué médical ou superviseur) :
  - assurer la liaison entre les OCD et les chaperons avant chaque session de contrôle antidopage ;
  - après le contrôle antidopage, en cas de retour tardif du personnel concerné (personnel médical, tireurs, accompagnateurs officiels), assurer le transport vers les hôtels.
6. Procédures de contrôle antidopage (se reporter au document « Devoirs des officiels antidopage de la F.I.E. » pour de plus amples détails).
  - 6.1 Les tests de contrôle antidopage sont obligatoires pour toutes les épreuves des Championnats du monde (excepté dans la catégorie vétérans), des Championnats de zone seniors, des Grand Prix et de la Coupe du monde (*se reporter à l'article 5.6.1. du règlement antidopage de la F.I.E.*
  - 6.2 Sera désigné « *Officier antidopage de la F.I.E.* » (chargé de coordonner les contrôles du dopage lors des compétitions officielles de la F.I.E.) la personne suivante :
    - a) aux Championnats du monde = le délégué médical de la F.I.E.
    - b) aux Championnats de zone = le délégué médical de zone\*
    - c) aux Grands Prix et Coupes du monde = le superviseur de la F.I.E.\*\*

\* Désigné par la zone ou nommé par la F.I.E.

\*\* Se reporter au document - *Devoirs des superviseurs de la F.I.E. en matière de lutte contre le dopage* :

<http://www.fie.ch/download/doping/en/FIE%20SUPERVISOR%20ANTI-DOPING%20DUTIES.pdf>

*Si aucun superviseur n'est présent, le DT doit désigner l'« Officier antidopage » parmi ses membres.*

- 6.3 L'analyse des échantillons doit être effectuée par un laboratoire accrédité par le CIO.
- 6.4 Une copie de chaque formulaire de contrôle antidopage (FCA) doit être remise au délégué médical/à l'officier antidopage de la F.I.E. au terme de chaque session de contrôle antidopage.
- 6.5 **REMARQUE : la F.I.E. est l'autorité responsable du contrôle antidopage et de l'administration des résultats de ce dernier.**  
En conséquence, le laboratoire doit être informé de l'obligation d'envoyer tous les rapports d'analyse au bureau de la F.I.E. à Lausanne.

## Délégués médicaux de la FIE

- Lors des **Championnats du monde**, les délégués médicaux de la F.I.E. sont chargés de coordonner et de superviser les conditions de la compétition au regard de la santé, de la sécurité et du contrôle antidopage (en collaboration avec le Directoire Technique).
  - Ils devront se réunir avec le directeur médical local au cours de l'un des deux jours précédant le début de la compétition afin de vérifier que tout a été mis en œuvre de manière satisfaisante.
  - Ils sont également responsables de la gestion des incidents médicaux sur la piste comme à l'extérieur de la piste.
  - Si un tireur est victime d'une blessure ou tombe malade sur la piste, l'arbitre doit immédiatement en informer l'officiel médical. Ce dernier évaluera la situation et prendra les mesures nécessaires.
  - Il est dès lors fondamental que les délégués médicaux participent aux réunions du DT et des arbitres avant le début des Championnats du monde.
  - Ils rédigeront un rapport au terme de chaque championnat.
- Lors des **Championnats de zone**, le délégué médical de la zone sera chargé de la gestion des incidents médicaux sur la piste comme en dehors de la piste. Si aucun délégué médical n'est présent, l'officiel médical local sera alors désigné comme responsable, en consultation avec l'arbitre le cas échéant.
- Lors des **Grands Prix et des Coupes du monde de la F.I.E.**, l'officiel médical local gèrera les incidents médicaux sur la piste comme en dehors de la piste, en consultation avec l'arbitre ou le superviseur de la F.I.E. le cas échéant.

## Autres conditions

### Assurance

Voir la section Assurances du cahier des charges

### Panneaux/ Pancartes

Toutes les infirmeries/stations de premiers soins doivent être clairement signalisées.

Des pancartes spécifiant la règle t.20 de la F.I.E. (voir ci-dessous) devront être placées de manière bien visible dans les salles d'entraînement et de compétition.

#### t.20

1. Les tireurs s'arment, s'équipent, s'habillent et combattent sous leur propre responsabilité et à leurs risques et périls.

2. Tout athlète qui s'échauffe ou s'entraîne avec un autre athlète sur le lieu d'une compétition officielle de la F.I.E. (y inclus dans les salles d'entraînement liées à la compétition) doit obligatoirement porter la tenue et le matériel règlementaires F.I.E.

Toute personne qui donne la leçon doit obligatoirement porter au minimum le plastron de Maître d'armes, un gant d'escrime et un masque règlementaires.

Tout athlète qui prend la leçon doit obligatoirement porter un masque et un gant.

Le superviseur de la compétition ou un membre du Directoire technique sanctionnera d'un carton jaune la personne qui ne respecte pas cette règle, suivi d'un carton noir en cas de récidive.

### Dossiers médicaux

Toute **blessure** contractée en tirant [compétition/entraînement] doit être consignée comme suit :

- Blessure grave : détails complets (via le formulaire de la F.I.E. relatif aux blessures le cas échéant) ; tout abandon dû à une blessure doit être documenté et communiqué à la F.I.E. accompagné du rapport.
- Blessure mineure : consignation de brefs détails sur le relevé quotidien.

Toute **maladie** (tout participant vu en consultation) lors de l'épreuve, sauf pour des raisons triviales, doit être consignée et détaillée autant que possible, le cas échéant, pour ce qui concerne la gravité de l'état de santé.

Une liste de l'ensemble des personnes se présentant à l'infirmerie doit être tenue.

Tout médicament administré devra être consigné.

### Mineurs

La règle **o.29** prévoit que les participants qui n'ont pas encore atteint l'âge de la majorité et qui nécessitent une prise en charge médicale doivent être accompagnés d'un adulte dûment autorisé.

---

## 7. ANNEXES

---

---

## **ANNEXE 1**

Engagement de participation en nombre

---

CHAMPIONNATS DU MONDE D'ESCRIME / *WORLD FENCING CHAMPIONSHIPS*  
CAMPEONATOS DEL MUNDO DE ESGRIMA

dates / *dates* / fechas .....

lieu / *place* / lugar .....

**6.3.1.1.1.1.1.1.1 PARTICIPATION EN NOMBRE**  
**ENTRY BY NUMBER FORM**  
**INSCRIPCION NUMERICA**

A adresser / *To be sent to* / A enviar a : .....  
(adresse / *address* / dirección, ☎, e-mail )

Au plus tard le / *At the latest* / Fecha limite : .....  
(1 mois ½ avant l'épreuve / *1 month and ½ before the event* / 1 mes y medio antes de la prueba)

**LA FEDERATION / THE FEDERATION / LA FEDERACION .....**

s'engage à participer aux Championnats du Monde d'Escrime ci-dessus précisés, dans les conditions numériques ci-dessous :

*undertakes to participate in the above mentioned World Fencing Championships, with the following number of persons :*

se compromete a participar en los Campeonatos del Mundo de Esgrima indicados anteriormente, con el siguiente número de personas :

	Nombre / <i>Number</i> / Número
<b>OFFICIELS / OFFICIALS / OFICIALES</b>	
<b>ENTRAINEURS / TRAINERS / ENTRENADORES</b>	
<b>ACCOMPAGNATEURS / OTHERS / ACOMPANANTES</b>	

Tireurs / <i>Tireuses</i>	Nombre	Individuel	Equipes
Fleuret féminin		0	0
Fleuret masculin		0	0
Epée féminine		0	0
Epée masculine		0	0
Sabre féminin		0	0
Sabre masculin		0	0

Date : .....Signature et cachet : .....

---

## **ANNEXE 2**

### Autres Cahiers des charges à consulter

---

- ▶ **Le cahier des charges spécial presse.**
- ▶ **Le cahier des charges télévision.**
- ▶ **Le cahier des charges du protocole**

Ces cahiers des charges sont obligatoires et sont consultables sur le site Internet de la FIE.

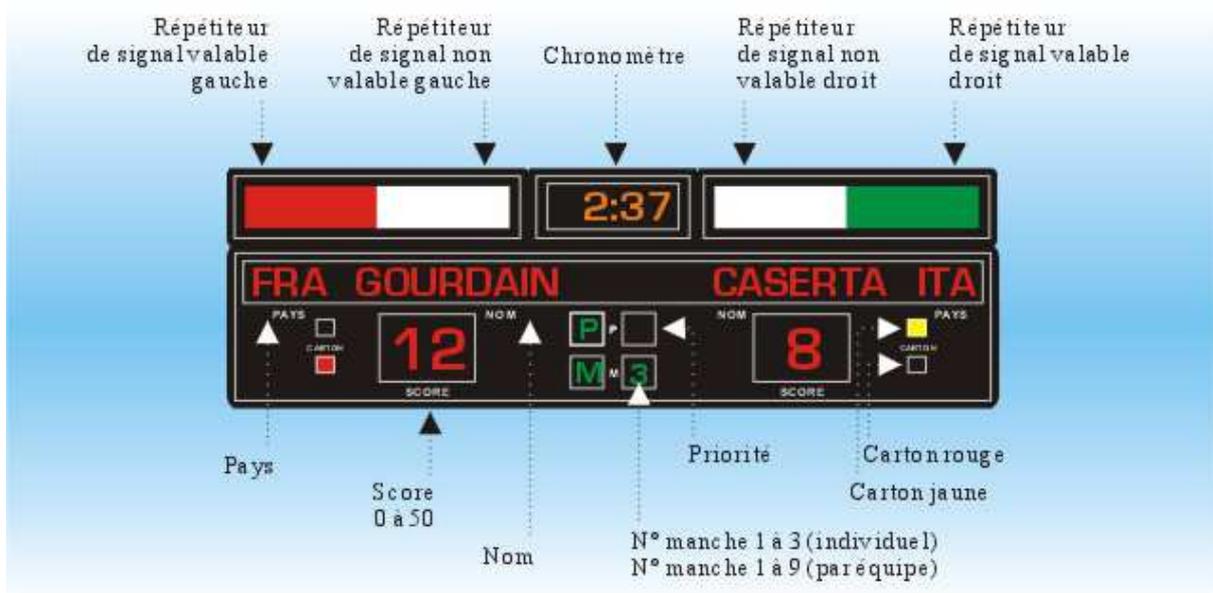
---

## **ANNEXE 3**

Tableaux d'affichage électronique présents sur chaque  
piste d'élimination directe

---

**Tableau de match :**



**Tableau (arbre) d'élimination directe**



---

## ANNEXE 4

### Equipement et matériel pour la salle de réunion des arbitres avant les Championnats

---

#### Les organisateurs doivent fournir :

- 6.1 Une salle spacieuse et bien aérée (fermant à clé, cette dernière étant remise au délégué d'arbitrage), avec une bonne isolation phonique (porte et fenêtre fermées), et possibilité de régler la lumière.
- 6.2 Des chaises et tables individuelles pour chaque arbitre.
- 6.3 2 écrans (environ 2m x 2m) pour la projection simultanée de vidéo et de transparents.
- 6.4 1 projecteur pour transparents avec une lampe de rechange.
- 6.5 3 tables (ou 1 grande table et 1 petite) pour poser les projecteurs, le lap-top et le magnétoscope et 3 chaises pour les délégués FIE.
- 6.6 La salle doit être équipée de prises de courant pour brancher les appareils électriques.
- 6.7 Microphone et haut-parleurs pour l'ordinateur.
- 6.8 Une photocopieuse ou un service de photocopies, une imprimante et un ordinateur.
- 6.9 1 Tableau blanc avec stylos de couleur.
- 6.10 Des boissons et des snacks doivent être disponibles sur place.
- 6.11 Transport local pour les délégués et arbitres.
- 6.12 Les armes suivantes à disposition dans la salle : 2 épées, 2 fleurets et 2 sabres
- 6.13 Tous les équipements doivent être montés et testés la veille du séminaire. Un technicien devra être disponible en permanence en cas de défaillance technique.

---

## **ANNEXE 5**

### Circulaire d'invitation

---

Les invitations aux Championnats du monde d'escrime cadets et juniors doivent inclure les éléments suivants :

**Partie I. Lettre d'invitation** signée par le directeur du Comité d'organisation

LOGO de la Fédération

LOGO de la FIE

Chers amis,

La Fédération XXX d'escrime vous adresse ses plus chaleureuses salutations!

Nous sommes heureux de vous inviter aux Championnats du monde d'escrime cadets et juniors à (Année), ville d'art et de culture, etc., Les championnats se dérouleront au (lieu de la compétition) le (Jour, Mois, Année).

Vous trouverez ci-jointes des informations sur (ville de la compétition) ainsi que le programme de la compétition pour vous aider à organiser votre séjour.

Nous vous remercions et sommes impatients de vous accueillir à (ville de la compétition)

Signature du Président de la Fédération

**Partie II. Informations générales** (*les informations suivantes doivent obligatoirement être jointes aux invitations aux Championnats du monde d'escrime cadets et juniors*)

**Organisation hôte :** (indiquer les coordonnées de l'organisation hôte, c'est-à-dire l'adresse postale, l'adresse électronique, les numéros de téléphone, le nom du contact)

**Lieu de la compétition :** (nom du lieu de la compétition et adresse complète. Une liste des points d'intérêt se trouvant à proximité peut être ajoutée)

**Droit d'engagement :** (indiquer les droits d'engagement pour les épreuves individuelles et par équipes, ainsi que la date limite des inscriptions sur le site Web de la FIE)

**Formalités d'inscription :** (indiquer les obligations en matière de visa et les coordonnées de la personne chargée de transmettre la lettre d'appui à la demande de visa, notamment son adresse électronique et/ou son numéro de téléphone)

**Autorisation pour les mineurs :** (formulaire à télécharger sur le site Web de la FIE)

**Hôtels :** (indiquer les noms de tous les hôtels officiels avec leur adresse, leur numéro de téléphone, le nom du contact et les tarifs des chambres)

**Transport :** (indiquer les modes de transport public de la ville et toute autre information utile pour circuler en ville)

**Aéroport:** (Indiquer le nom de l'aéroport de la ville pour l'arrivée et pour le départ)

**Langue :** (indiquer les langues parlées dans la ville hôte ou le pays)

**Devise :** (indiquer la devise locale et le taux de change estimé en euros et en dollars américains)

**Banques :** (indiquer les horaires d'ouverture des banques dans la ville hôte et toute autre information utile)

**Carte de crédit :** (spécifier les types de carte de crédit acceptés dans le pays, et les lieux dans lesquels elles peuvent être utilisées. Des informations sur les pratiques en matière de pourboire peuvent également être ajoutées, ainsi que toute autre information utile)

**Conditions climatiques et tenue vestimentaire :** (indiquer les conditions climatiques prévues pendant la compétition et des suggestions de tenues vestimentaires)

**Loi sur l'alcool :** (indiquer l'âge légal minimum pour consommer de l'alcool dans le pays. Ajouter une mise en garde, à l'attention des membres des délégations n'ayant pas l'âge légal, sur les conséquences juridiques possibles s'ils sont pris à consommer de l'alcool)

**Service médical :** (indiquer les exigences médicales requises pour entrer dans le pays, comme les vaccinations et/ou les assurances médicales. Préciser également le numéro de téléphone des services d'urgence)

**Assistance policière :** (indiquer le numéro de téléphone des services d'urgence de la police)

**Electricité:** (indiquer le voltage en vigueur dans le pays)